

# Rapport d'activité

# 2020





## **INTRODUCTION** **5**

---

Mot de la Présidente	5
2020, passage de relais à la délégation générale	6
L'Amicale du Nid, association engagée	7
Professionalisme et maillage territorial	11
Points forts 2020	14

## **AGIR FACE À LA CRISE SANITAIRE** **19**

---

Conséquences de la crise sanitaire pour les personnes en situation de prostitution	19
Adaptation de l'Amicale du Nid au service des personnes en situation de prostitution	22
L'Amicale du Nid plaide pour une mobilisation des pouvoirs publics face au covid	23
Perspectives	25

## **L'AMICALE DU NID EN ACTION** **29**

---

Plaidoyer	29
Diagnostics territoriaux de la prostitution	36
Prévention	37
Sensibilisation et formation	39
Aller vers	42
Accueil et accompagnement	44
Insertion socio-professionnelle	48
Hébergement, logement accompagné	50
Accompagnement juridique	53

## **PROSTITUTION : MINEUR-ES EN DANGER** **57**

---

Ce que dit la loi	57
Constats relatifs aux enfants en situation de prostitution	58
Principes d'action	58
Missions mineur-es de l'Amicale du Nid	59

## **LES PARCOURS DE SORTIE DE PROSTITUTION** **63**

---

Répartition des dossiers de demandes de PSP par l'Amicale du Nid	64
Parcours d'insertion	66
Paroles de personnes en parcours de sortie de prostitution	70

## **PRINCIPALES DONNÉES 2020** **75**

---



# INTRODUCTION

## Mot de la Présidente

Depuis la mi-mars 2020 la France se bat contre la pandémie COVID 19 qui touche les humains sur tous les continents. Sa dangerosité a conduit à prendre des mesures de protection allant des mesures barrières permettant des déplacements limités à un strict confinement. Nous n'en avons pas fini avec cette maladie infectieuse mais nous pouvons espérer aujourd'hui pouvoir la maîtriser avec les vaccinations.

Évidemment, mettre un masque et se tenir à deux mètres des autres, recommandation entendue à toute heure du jour dans les media, est impossible à respecter avec des inconnus qui achètent un acte sexuel. En conséquence notre public a le choix entre être contaminé ou n'avoir rien pour se nourrir. Fallait-il une pandémie pour que la population française découvre la précarité des personnes en situation de prostitution !

C'est ce qu'ont bien compris les directeur-ices de nos établissements qui, en tout lieu, ont réorganisé sans cesse le travail des salarié-es afin que les personnes accompagné-es ne soient pas et ne se sentent pas abandonné-es, tout en veillant à la protection des salarié-es.

Malgré les difficultés conséquentes rencontrées, beaucoup a été fait pendant cette année 2020 et on peut notamment retenir un élan donné à la lutte contre la prostitution des mineur-es.

Il faut en remercier beaucoup les directeur-ices et l'ensemble des salarié-es.

Un remerciement particulier à notre nouvelle déléguée générale qui nous a rejoint au début de la pandémie et qui a dû rapidement convertir ses rencontres de travail en visioconférences et se présenter souvent au travers d'un écran...

Marie-Hélène Franjou

## 2020, passage de relais à la délégation générale

« *La crise sanitaire ne m'a pas permis de faire un dernier tour des établissements afin de pouvoir dire au revoir de vive voix à chacun-e d'entre vous et aux personnes accompagnées. Je tiens à remercier toutes et tous les salarié-es de l'association pour la qualité de leur travail et leur contribution, chacun-e selon ses fonctions, aux missions de l'Amicale du Nid. J'ai eu grand plaisir à participer à cette construction collective pendant 9 ans et ai confiance dans la capacité de l'association, avec toutes ses composantes – adhérent-es, Conseil d'Administration, équipes salariées, personnes accompagnées et partenaires – à poursuivre ses missions tant que la violence qu'est la prostitution persistera dans notre société.*

**Bonne continuation à toutes et à tous!**

Hélène DE RUGY

« *J'ai pris mes fonctions le 2 mars pour succéder à Hélène de Rugy. C'est avec un grand plaisir que j'intègre l'Amicale du Nid qui me permet de mettre 25 ans d'expérience professionnelle et associative dans les champs sociaux, médico-sociaux et de la santé publique en alignement avec mes convictions et engagements féministes universalistes et progressistes. En effet, l'Amicale du Nid, association laïque et abolitionniste, sans approche morale des sexualités, lutte contre les inégalités femmes-hommes – plus généralement contre les inégalités de genre – et contre les inégalités sociales et économiques, facteurs du système prostitutionnel qui est intrinsèquement un système de violences.*

*J'ai intégré l'Amicale du Nid dans un contexte international inédit de crise sanitaire : association qui a su s'adapter à la situation avec beaucoup d'agilité ... et j'en remercie toutes et tous les administrateur.trices et professionnel-les.*

Delphine JARRAUD

## L'Amicale du Nid, association engagée

L'Amicale du Nid (AdN) est une association unitaire, qui compte bientôt 75 ans d'engagement auprès des personnes en situation de prostitution, victimes du système prostitutionnel, du proxénétisme, de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle pour un accompagnement vers la sortie. L'engagement de l'association s'inscrit en alignement avec la politique publique de l'Etat français, abolitionniste.

En assemblée générale de juin 2020, l'Amicale du Nid a adopté son nouveau projet associatif 2020-2024, accompagné de son plan d'action stratégique.



Fondée en 1946, association nationale laïque à but non lucratif (loi de 1901), reconnue d'intérêt général

WWW.AMICALEDUNID.ORG  
21, RUE DU CHATEAU D'EAU, 75010 PARIS  
01 44 52 56 40  
CONTACT@ADN-ASSO.ORG



Fondée en 1946, association nationale laïque à but non lucratif (loi de 1901), reconnue d'intérêt général

WWW.AMICALEDUNID.ORG  
21, RUE DU CHATEAU D'EAU, 75010 PARIS  
01 44 52 56 40  
CONTACT@ADN-ASSO.ORG

### Nos principes

L'AdN est une association laïque, indépendante de toute organisation ou parti. Notre engagement associatif s'inscrit dans le respect des principes de liberté, d'égalité et de solidarité. Nos valeurs ne laissent la place ni à une conception moraliste restrictive et puritaine de la sexualité, ni à la complaisance vis-à-vis de toutes formes de violences sexistes, notamment les violences du système prostitutionnel.

#### Plus précisément, nos principes sont :

- Les principes abolitionnistes sur lesquels est établie la convention internationale du 2 décembre 1949 ratifiée en 1960 par la France, ainsi que ceux de la loi du 13 avril 2016, à savoir la lutte contre le système prostitutionnel et la mise en œuvre d'un accompagnement des victimes vers la sortie de la prostitution.
- Les principes républicains : l'égalité entre les femmes et les hommes, la non-patrimonialité du corps humain qui ne peut être considéré comme un bien ou une marchandise, et la dignité de la personne humaine visant à garantir son intégrité physique et psychologique contre toute atteinte extérieure.

## C'est pourquoi l'Amicale du Nid :

- Défend les **droits des femmes** et peut donc se porter partie civile aux côtés des victimes. Elle défend également les droits des enfants victimes de violences sexuelles et sexistes.
- S'inscrit dans le **refus de toute forme de discrimination**, de racisme, de sexisme, d'homophobie et de transphobie.
- Considère que **la prostitution est incompatible avec la dignité humaine**, et incompatible avec le principe d'égalité entre les femmes et les hommes. Elle refuse son assimilation à un métier et souhaite développer ses missions dans un abolitionnisme cohérent, protégeant les personnes prostituées et interdisant tout achat d'acte sexuel.
- **Fonde ses missions sur une pensée et une pratique de l'égalité et de l'émancipation : le féminisme.** Nous le définissons comme un ensemble de pratiques et d'analyses scientifiques, de mouvements politiques, de pensées philosophiques et sociales qui partagent un but commun : définir, promouvoir et atteindre l'égalité dans tous les domaines entre les femmes et les hommes. L'objectif final est d'abolir l'assujettissement des femmes à la domination masculine et de remettre en question les assignations de genre. L'Amicale du Nid « refuse de négocier les libertés des femmes au nom de particularismes » et construit donc ses missions sur une pensée féministe laïque, abolitionniste et universaliste.

Personnes en situation de prostitution mineur-es, jeunes majeur-es ou majeur-es : il ne s'agit jamais d'un choix, d'une expérience ou d'un travail, mais d'une situation s'inscrivant dans un système dont l'un des premiers maillons est constitué de l'acheteur de service sexuel.

## Nos principes d'action

Dans la rencontre des personnes en situation de prostitution, **l'association ne se positionne ni dans le jugement, ni dans la neutralité.** Ne pas être neutre signifie prendre en compte la violence du système prostitutionnel et la responsabilité des agresseurs. Ne pas être neutre, c'est être du côté des victimes dans une relation de partenariat égalitaire.

**En renforçant l'autonomie et les potentialités des personnes, le but de l'accompagnement est l'accès au droit commun et à l'insertion sociale.** Il comporte la prévention des risques, l'accès à la santé et le renforcement de la citoyenneté.

**La connaissance du fonctionnement et des effets du système prostitutionnel irrigue les pratiques professionnelles et l'acte socio-éducatif.** Elle permet d'être en position d'écoute proactive et de libérer la parole des personnes accompagnées. Les conséquences de la prostitution conjuguées à la fréquence des violences subies (notamment dans l'enfance) requièrent un travail sur des axes spécifiques et personnalisés. Ces axes sont traités individuellement, dans la singularité de chaque trajectoire de la personne accompagnée, et en collectif.

Dans toutes les missions, les principes d'action sont ceux du féminisme, de la solidarité, de la parole libérée, de l'égalité, de la construction de voies d'émancipation, de la participation, et de la prise en main de son propre cheminement.

**Conduit au sein d'une équipe et en partenariat, le travail social formalise ses savoir-faire, les capitalise, les enrichit par la recherche et les diffuse par la formation.**

Les savoir-faire développés dans les différents établissements sont mutualisés afin de renforcer la spécificité du travail social de l'Amicale du Nid et de pouvoir les transférer à d'autres types de violences sexuelles et sexistes. Ils permettent aussi de participer à la responsabilisation des « prostitueurs » depuis la place que l'association a choisie : celle des victimes.

## Notre analyse de la prostitution : un système

Nous reprenons les termes de la loi du 13 avril 2016 pour définir la prostitution : « Prostitution : le fait de solliciter, d'accepter ou d'obtenir des relations de nature sexuelle d'une personne qui se livre à la prostitution, y compris de façon occasionnelle, en échange d'une rémunération, d'une promesse de rémunération, de la fourniture d'un avantage en nature ou de la promesse d'un tel avantage ».

Cette définition change radicalement de l'approche courante qui n'envisage la prostitution que du côté de la personne qui vend l'usage de son corps.

Elle introduit immédiatement la dimension de la domination et de la violence en ce sens que le « client » achète l'usage du corps d'un enfant, d'une femme, d'un homme ou d'une personne trans pour sa jouissance personnelle et impose un rapport sexuel pour lequel le désir de la personne prostituée dominée n'existe pas.

### **La prostitution est une violence qui s'inscrit dans un double rapport de domination :**

- **Celui des hommes sur les femmes**, les enfants, certains hommes dominés ou des personnes trans. Un des ingrédients de cette domination est l'idée que la pulsion sexuelle masculine devrait être obligatoirement assouvie par n'importe quels moyens.
- **Celui entre un « client » qui a de l'argent et des personnes qui en ont besoin.** Ce besoin d'argent provient d'origines diverses comme la pauvreté, la précarité ou la désaffiliation sociale. Le « client » de la prostitution est à l'origine de la prostitution. Proxénètes et trafiquants exerçant aussi leur domination, organisent le marché de la sexualité tarifée.

Le consentement apparent des personnes en situation de prostitution a pour origine des histoires de vie particulières émaillées de nombreuses vulnérabilités. Il peut provenir d'une exposition antérieure à toutes sortes de violences psychologiques, physiques, sexuelles mais aussi sociales, de fragilités et d'une mésestime de soi produites par des traumatismes. Ainsi la prostitution est une violence et les personnes prostituées en sont les victimes. Les « clients » et les proxénètes constituent le **système prostitueur**.

**Le système prostitutionnel comprend tous-tes les acteur.trices de la prostitution, toutes les formes de « commerce sexuel », et toutes les institutions qui les favorisent :** en particulier la prostitution et la pornographie, prostitution filmée qui a le triste avantage de laisser publiques, par le biais de contrats, les images d'actes d'humiliation subis par les victimes pendant des années.

Dans une société structurée par des rapports de domination :

## INÉGALITÉS FEMMES / HOMMES RACISME & INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES

### DES CLIENTS



Les proxénètes imposent par l'argent, un bien ou un service des actes sexuels non désirés (99,9% sont des hommes).

### DES PROXÉNÈTES



Les proxénètes organisent ce marché très lucratif (deuxième trafic au monde après la drogue et avant les armes).

**MARCHANDISENT ET EXPLOITENT**

### DES PERSONNES PROSTITUÉES



**Très majoritairement :**

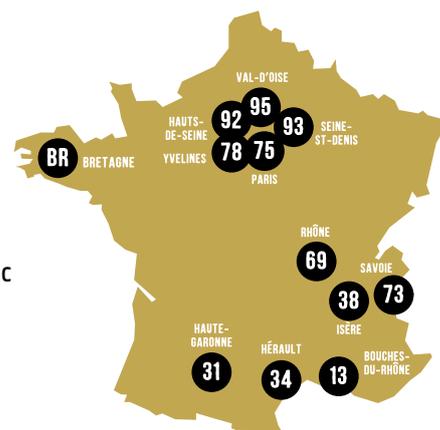
- Des femmes et des enfants
- Des personnes ayant déjà vécu des violences sexistes et sexuelles
- Des personnes étrangères, souvent en situation irrégulière
- Des personnes en situation de grande précarité

## Professionalisme et maillage territorial

**44 bénévoles assurant la gouvernance associative** déclinée en conseil d'administration et comités territoriaux.

**238 professionnel·les** qualifié·es et formé·es régulièrement.

**Un maillage territorial sur quinze départements** avec implantation en Bretagne depuis le 1er octobre 2020, à Brest avec des permanences dans les trois autres départements à l'horizon 2021.



### Le continuum des actions de l'Amicale du Nid

Nos actions sont inscrites dans un continuum au service de la prévention et de la lutte contre le système prostitutionnel : une expertise qui s'appuie de 75 ans d'accompagnement sur le terrain sur six champs d'action :



#### Le plaidoyer

Hier pour l'adoption de la loi du 13 avril 2016, aujourd'hui pour son application égalitaire, pleine et entière sur tout le territoire, contrairement aux inégalités observées sur l'accès aux droits (droit au séjour, dont droit d'asile en particulier), l'entrée dans les PSP, l'accès à l'hébergement et au logement...



#### La prévention, la sensibilisation, la formation

Les diagnostics territoriaux, des recherches-actions, des missions mineur-es. L'Amicale du Nid est organisme de formation.



#### L'aller-vers

L'aller-vers, dans l'espace public et numérique.



#### L'accueil, l'accompagnement social global personnalisé

L'accompagnement social global personnalisé intègre toutes les dimensions du processus d'émancipation du système prostitutionnel :

- Dans le rapport au corps : l'accès aux soins et la prise en charge de la santé globale, physique, psychologique et sexuelle ;
- Dans le rapport à l'environnement : la sécurité, en termes de mise à l'abri, de protection contre les violences, d'éloignement du milieu prostitutionnel ;
- Dans le rapport à la loi : l'accès aux droits sociaux, droits des victimes, égalité de traitement ;

- Dans le rapport à soi : l'autonomie, l'indépendance, l'estime de soi ;
- Dans l'expression sur la prostitution : le regard sur la prostitution, le discours porté par les représentations sociétales ;
- Dans le rapport aux autres : l'intégration sociale, notamment la parentalité, la culture, les loisirs ;
- Par l'insertion socio-professionnelle, l'apprentissage du français, l'accès à la formation et l'emploi.



### L'hébergement et le logement accompagné

- 195 places d'hébergement dans le cadre de 5 CHR5, mais aussi 732 places « hors les murs » sur la totalité de nos 7 CHR5,
  - 229 place en hébergement d'urgence,
  - 7 places en appartement relais,
  - 6 places en hébergement d'urgence pour demandeur·euses d'asile (HUDA),
  - 74 places en logement accompagné (pension de famille et résidence sociale).
- > Soient 511 places d'hébergement et logement accompagné.

En outre, l'Amicale du Nid assure l'accompagnement social spécialisé dans le centre provisoire d'hébergement (CPH), l'HUDA et le centre d'hébergement d'urgence (CHU) de l'association COALLIA à Paris et la résidence sociale Pierre de Ronsard (47 places) de l'association ADOMA en Seine-Saint-Denis.



### L'adaptation à la vie active

L'adaptation à la vie active avec deux ateliers AAVA dans le Rhône et les Hauts-de-Seine : 38 places.

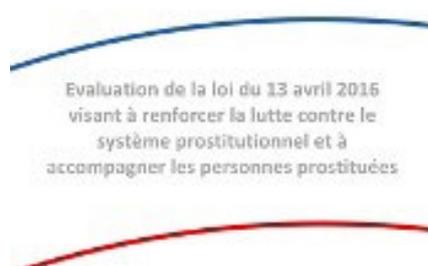
## La loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées

Ce que dit la loi et promeut l'Amicale du Nid

1		<b>Abrogation du délit de racolage :</b> les personnes prostituées sont reconnues comme des victimes et non plus comme des délinquantes.
2		<b>Responsabilisation des clients :</b> ils sont désormais passibles d'une contravention de 1500 euros. Les moyens de lutte contre les réseaux et proxénètes sont également renforcés
3		<b>Mesures de protection et d'accompagnement :</b> un parcours de sortie de la prostitution est créé, financé par un fonds dédié.

4		<b>Actions de prévention et de sensibilisation :</b> la lutte contre la marchandisation des corps entrera dans les thématiques relevant de l'éducation et de la citoyenneté
5		<b>Autorisation provisoire de séjour de six mois (et droit au travail) :</b> pour les personnes prostituées étrangères engagées dans un parcours de sortie de la prostitution
6		<b>Instauration d'une nouvelle instance présente dans les départements :</b> son but sera de coordonner l'action en faveur des victimes de la prostitution

## Rapport inter-inspection d'évaluation de la loi du 13 avril 2016, diffusé le 22 juin 2020



Par lettre du 1er avril 2019, le Premier ministre a confié à l'inspection générale de l'administration (IGA), à l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) et à l'inspection générale de la justice (IGJ) de diligenter une mission d'évaluation de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

Des analyses conduites par la mission, il ressort que **la mise en œuvre de la loi a été considérablement freinée par un manque de portage politique. Les moyens déployés n'ont pas été suffisants pour atteindre l'objectif abolitionniste fixé par la loi** : les crédits alloués ont été fluctuants et émiettés et très peu de mesures de sensibilisation du grand public ont été déployées.

Le rapport note que la lutte contre le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle enregistre des résultats en hausse, en dépit des moyens techniques, financiers et humains insuffisants des services d'enquête spécialisés.

Les dispositions de la loi en matière pénale sont inégalement appliquées. **L'infraction de recours à l'achat d'actes sexuels créé par la loi est peu constatée, avec 1 939 personnes mises en cause en 2018 seulement**, concentrées sur un petit nombre de territoires (Paris cumule 50% des procédures). Les stages de sensibilisation à la lutte contre l'achat de services sexuels sont peu développés. Enfin, le dispositif de protection spéciale pour les victimes de traite ou de proxénétisme en danger sur le territoire français créé par la loi n'a jamais été utilisé.

La mission a révélé que les mesures de la loi concernant la prise en charge des personnes victimes de prostitution et de proxénétisme ont été déployées progressivement mais de façon hétérogène sur le territoire. **La mise en place des commissions de lutte contre la**

**prostitution n'est pas encore achevée, 25% des départements en étant dépourvues. Les parcours de sortie de la prostitution ne concernent encore qu'un nombre limité de personnes au regard du public potentiel : environ 230 personnes en bénéficiaient fin juin 2019.** Ce faible nombre s'explique pour partie par l'importante hétérogénéité entre départements des critères d'entrée dans un parcours de sortie de la prostitution, notamment au regard du droit au séjour des bénéficiaires. Les délégations départementales aux droits des femmes manquent également de moyens pour mettre en œuvre efficacement ce dispositif.

**Si la loi a amélioré l'accès aux droits des personnes en sortie de prostitution, celui-ci demeure perfectible, que ce soit en matière d'accès au logement d'obtention d'un titre de séjour, d'insertion professionnelle ou d'accès aux soins.** L'amélioration de cet accès ne peut passer que par un renforcement des moyens des associations.

Enfin, **la mission estime nécessaire d'agir rapidement sur toutes les composantes de la prostitution des mineur-es** en renforçant la prévention au sein de l'éducation nationale, en améliorant la détection et la prise en charge des situations à risque, en améliorant la formation des acteur.trices de terrain et en en faisant une priorité des services enquêteurs. Une prise en charge spécialisée, comportant des hébergements dédiés et un accompagnement par des personnels spécifiquement formés, doit également être développée.

Source : Ministère de la Justice

## Points forts 2020

- Adoption du projet associatif 2020-2024 et du plan d'action stratégique qui l'accompagne.
- Adaptation de l'association à la crise sanitaire au service des victimes du système prostitutionnel et des femmes victimes de violences et en situation de grande précarité.
- Implantation de l'Amicale du Nid en Bretagne.
- Déménagement de l'Amicale du Nid à Lyon, avec rassemblement dans des locaux neufs de tous les services : accueil et accompagnement, atelier d'adaptation à la vie active et fonctions support.
- Déménagement de l'Amicale du Nid à Grenoble, avec des locaux mis à disposition par la ville.
- Poursuite du partenariat avec COALLIA à Paris : accompagnement social assuré par des professionnelles de l'Amicale du Nid au sein de leur CPH (25 places), HUDA (50 places), et depuis 2020 au sein de leur CHU (20 places).
- Création d'une équipe mineur-es à Lyon.
- Signature d'un protocole de partenariat dans la lutte contre la prostitution des mineur-es en Seine-Saint-Denis.
- Déploiement de la campagne de prévention de la prostitution auprès des mineur-es sur Instagram « Je n'suis pas à vendre ».
- Diagnostic territorial de la prostitution des mineur-es dans le Val d'Oise, et amorce du diagnostic en Charente-Maritime.
- Préparation de la démarche qualité de l'organisme de formation.
- Poursuite de son action de plaidoyer.

## L'Amicale du Nid s'installe en Bretagne

La Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) a chargé l'Amicale du Nid de réaliser un diagnostic de la situation. Cette étude, conduite en 2018 et 2019, a fait émerger l'existence d'un nombre non négligeable de personnes en situation de prostitution dans la région, ainsi que le besoin d'appui d'une association spécialisée.

Grâce au soutien financier de la Justice (Cour d'Appel de Rennes), la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRRECTE), la DRDFE, l'Agence régionale de santé, le Haut-Commissariat à la Pauvreté et d'autres financements des collectivités territoriales, l'Amicale du Nid, a ouvert ses portes en Bretagne le 1er octobre, à Brest, dans les locaux de l'association LCause. Des permanences seront développées dans tous les départements bretons à l'horizon 2021. Commencée dans le Finistère en début d'année, l'Amicale du Nid va décliner une formation dans les trois autres départements, à destination des intervenant-es susceptibles de rencontrer, dans leurs pratiques professionnelles, des personnes en situation ou en risque de prostitution : acteur.trices du secteur social, notamment du Conseil départemental, de la santé, de l'éducation et de la jeunesse, de la police et de la gendarmerie, de la Justice... Elle pose les bases d'une culture commune et amorce une dynamique partenariale locale, qui servira de point d'appui pour l'accompagnement des personnes victimes de prostitution, de proxénétisme, de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.

L'Amicale du Nid en Bretagne, dans la mesure des moyens financiers alloués, assurera un aller-vers numérique, un accueil, un accompagnement social global des personnes en situation de prostitution, et un appui aux professionnel.les en contact et accompagnant des personnes en danger ou en situation de prostitution.

Agréée dans les quatre départements, l'Amicale du Nid accompagnera des parcours de sortie de prostitution et sera présente dans les commissions départementales de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains afin de participer activement à l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique publique régionale en déclinaison de la loi du 13 avril 2016.



## **Lyon : nouveaux locaux, regroupement des services en faveur du continuum de nos actions et du collectif de travail et d'accompagnement**

En mai 2020, après un report dû à la crise sanitaire, l'Amicale du Nid du Rhône a emménagé dans de nouveaux locaux, qu'elle a pu acquérir grâce, notamment, au soutien financier du Conseil régional, de la Métropole et de la ville de Lyon (950K€) : 900 m<sup>2</sup> de locaux neufs, situés dans un Technopark. Il s'agit de locaux spacieux, lumineux, aménagés avec la participation des professionnel.les, réunissant l'ensemble des services : services administratifs, milieu ouvert, hébergement/insertion, atelier d'adaptation à la vie active, équipe mobile mineur-es et fonctions transversales (juriste, infirmière, psychologue, et formatrice FLE), quittant ainsi des locaux inadaptés et séparés. Ils offrent de belles salles de réunion de différentes tailles, permettant la réalisation d'activités collectives (FLE, art thérapie, théâtre, apprentissage du vélo, goûter santé...) et une vaste salle de repas. En outre, l'AAVA trouve au rez-de-chaussée un espace fonctionnel et accueillant adapté à son activité.

Cette unité de lieu permet de consolider une unité d'équipe, une communication et collaboration accrues entre les professionnel.les tout en offrant un lieu accueillant aux bénéficiaires. Sa localisation sur un lieu de prostitution de rue nous permet par ailleurs de toucher un autre public que celui habituellement accueilli et d'envisager d'autres modalités d'accueil et d'accompagnement afin de mieux répondre à ses besoins.



## « Les insoumises » à la Courneuve



Nouveau centre d'hébergement d'urgence à La Courneuve (93), ouvert en mars 2020

Ce centre de 41 places, avec une équipe professionnelle pluridisciplinaire, s'adresse aux femmes majeures victimes de violences conjugales, accompagnées d'enfants (femmes enceintes, avec jusqu'à trois enfants).

L'établissement est situé dans un lieu protégé et sécurisé en plein centre de La Courneuve. Des travaux lourds de réhabilitation ont été nécessaires pour cette habitation d'environ 450 m<sup>2</sup> sur un site de 1000 m<sup>2</sup>.

Ce site habrite aussi un accueil de jour, et les bureaux de l'équipe mobile, la mission mineur-e.s et le milieu ouvert.

### Le projet du service :

- Accueil dans un lieu sécurisant et reposant : lieu atypique protégé (digicodes, caméras, équipe pluridisciplinaire présente 24/24 et travail avec les forces de l'ordre, pompiers, 115 si besoin).
- Activités individuelles ou avec le collectif des femmes et/ou des enfants, afin de favoriser et développer la confiance en soi, l'estime de soi, la réassurance, la protection de soi et des enfants, actions spécifiques en lien avec les violences, vécues.
- Information et conseils de vie pratique et quotidienne (prévention des risques domestiques, savoir habiter, éco-gestes, ...).
- Accompagnement social global (administratif, juridique, santé, insertion professionnelle, accompagnement vers le logement de droit commun ou autres dispositifs), en lien avec les partenaires de terrain.
- Prise en compte des enfants co-victimes, témoins des violences vécues. Proposition au sein du site d'un accompagnement psychique par une psychologue spécialisée en psychotraumas. Activités éducatives et valorisation globale par l'ensemble de l'équipe.
- Mobilisation d'intervenants extérieurs (kidikonte, petits pas, ...).

### Paroles de femmes hébergées :

*« Grâce à vous, j'ai pu me reconstruire, être autonome et avoir confiance en moi.*

*Après éviction de mon conjoint je suis retournée chez moi auprès de mes enfants ».*

*« Mon arrivée en France n'a pas été facile, j'ai pu apprendre le français et faire une formation avec l'aide de l'association. »*

*« Je me sens en sécurité avec les caméras et on n'est pas seule au foyer. »*

*« J'ai obtenu mon logement merci beaucoup. Une chose est sûre, je ne laisserai plus jamais personne contrôler ma vie. »*

*« J'ai souvent envie de retourner chez mon mari mais je sais qu'il ne changera pas. »*

*« Au début j'avais peur de l'extérieur, j'avais peur que le père de mon fils me retrouve. Aujourd'hui je suis une femme forte il ne me fait plus peur. »*

### Paroles d'enfants hébergés :

*« Je suis heureuse d'habiter ICI. Cet endroit est celui où ma maman, mon frère et moi sommes en sécurité. »*

*« J'adore le mercredi car mes copains et moi retrouvons la psychologue et l'animatrice. »*

*« J'ai peur pour la vie de ma maman. »*



# AGIR FACE À LA CRISE SANITAIRE

## Conséquences de la crise sanitaire pour les personnes en situation de prostitution

### Nos observations de terrain lors du confinement du printemps

Arrêt quasi complet de la prostitution dans l'espace public. Cependant, reprise de situations de prostitution de certaines personnes, notamment du fait des menaces de perte d'hébergement (hôtel ou co-hébergement en général organisés par les proxénètes) et de fortes pressions de certains acheteurs-prostituteurs.

Globalement, un bon respect des gestes barrières des personnes hébergées et des règles de sortie. Cependant, des difficultés pour certain-es bénéficiaires, notamment du fait de problématiques psychologiques accrues liées au confinement (parfois en lien avec des psychotraumas dus à leurs parcours de vie, émaillés de maltraitements, extrêmes violences, séquestrations par le passé, notamment durant leurs parcours migratoires).

Un besoin massif de mise à l'abri, d'aide alimentaire, de produits d'hygiène et pour jeunes enfants, dû à la crise économique consécutive à la crise sanitaire, avec une réponse des pouvoirs publics notamment via les DDCS et la DIHAL, face à la suspension fréquente des services des associations partenaires habituelles.

Des violences intrafamiliales accrues, en particulier faites aux femmes, et dans l'espace public. Par exemple viols sous menace avec armes de quatre femmes en situation de prostitution dans les Bouches-du-Rhône, dans le cadre d'intimidation entre réseaux proxénètes : ces personnes ont été soutenues par l'Amicale du Nid dans leurs dépôts de plainte et leur accompagnement a été réamorcé notamment dans une perspective de sortie de prostitution.

Des difficultés d'accès aux droits des personnes ont été observées : des ruptures de droits et retards de paiement des allocations familiales, l'impossibilité de dépôt des demandes d'asile pour les publics vulnérables notamment victimes de traite des êtres humains. A noter que l'Amicale du Nid salue l'accès facilité aux cartes d'allocation demandeur-euse d'asile (ADA) par les procurations possibles via les associations d'accompagnement comme la nôtre, et le renouvellement des durées de parcours de sortie de prostitution et titres de séjour.

### Nos observations de terrain après le confinement du printemps

Comme déjà observé pendant le confinement : dégradation de la santé mentale des personnes accompagnées (angoisses, voire dépression).

Consolidation du souhait de sortir du système prostitutionnel après confinement pour les

personnes déjà engagées dans cette voie avant la crise sanitaire. Cependant, les limites d'accès aux formations et emplois dans le contexte de crise sanitaire ont été un réel frein à leur insertion socio-économique, avec risque d'« essoufflement » de la part des bénéficiaires.

**Observation de « retour » à la prostitution (qui avait été « suspendue » pendant le confinement) avec :**

- Déplacement de la prostitution de soirée et nuit en journée compte-tenu du couvre-feu, sur Internet, avec « activité » en appartement, plus à risques dans l'espace public durant les heures de couvre-feu, « guerres de trottoirs » en journée entre personnes en situation de prostitution et entre réseaux proxénètes et « surveillance » encore accrue des victimes par les réseaux.
- Pression et violences accrues des réseaux de proxénétisme et de traite humaine.

Agressivité et violence accrue de la part des acheteurs-prostituteurs (cependant en moins grand nombre) : pression à la baisse des « tarifs » et demande de rapports sexuels spécifiques encore plus violents. Ces violences majorées traduisent un sentiment d'impunité accru de la part des acheteurs-prostituteurs et ont pour conséquence la mise en danger amplifiée des personnes en situation de prostitution.

Davantage de situations de prostitution de personnes mineures et jeunes majeures repérées par les partenaires (ASE, PJJ...) et sur Internet, et orientées pour un soutien vers les missions mineures de l'Amicale du Nid.

**Certaines observations en termes de précarité d'hébergement :**

- Violentes « mises à la rue » de certaines personnes en situation de prostitution par leurs logeurs-proxénètes, à la sortie du confinement, suite aux « impayés » du printemps et/ou par anticipation de la baisse de leurs « revenus » à la sortie du confinement.
- Retour à des co-hébergements « communautaires » de certaines personnes, notamment en couple, alors que la distance avait été prise avec le système prostitutionnel avant confinement ou pendant le confinement, et constat d'une augmentation des violences conjugales et du renforcement de l'emprise du système prostitutionnel.

Endettement accru de personnes en situation de prostitution à l'égard de leurs proxénètes, « logeurs » (souvent les mêmes), et vis-à-vis de leurs familles « au pays ».

Pas d'observation de développement net des demandes de parcours de sortie de prostitution en 2020 : en effet, à l'Amicale du Nid, les propositions de dossiers d'entrée en PSP se font suite à 6 à 12 mois d'accompagnement social global.

Enorme frein à l'insertion économique des personnes accompagnées compte-tenu : de l'annulation, transposition en distanciel ou report de formation (à noter que les formations en distanciel se heurte à des difficultés matérielles d'accès pour les personnes accompagnées, par manque d'équipement adapté et « fracture numérique » à caractère social), du chômage aggravé, notamment dans des secteurs comme la restauration et l'hôtellerie.

Poursuite d'un important besoin en aide alimentaire, de produits d'hygiène et pour jeunes enfants.

Une police municipale de certaines villes s'« acharnant » sur des personnes en situation de prostitution dans l'espace public, pour absence de port du masque, non-respect du couvre-feu, et application des arrêtés anti-prostitution à Toulouse, engendrant un cumul d'amendes auprès de personnes non solvables (parallèlement, hélas, la non-pénalisation des acheteurs-prostituteurs).

« À tout seigneur... Tout honneur. BRAVISSIMO À TOUS LES «SOIGNEURS» (soignants humains et animaliers, pompiers, ambulanciers, policiers, accompagnants des personnes en détresse, bénévoles ou non, agriculteurs, éleveurs, caissières, tous les distributeurs alimentaires, de courriers, hommes et femmes de ménage, chauffeurs, médias et à tous les anonymes ou non qui auront contribué à cette chaîne de solidarité encore mille fois BRAVO. Quant à ceux qui auront oublié votre héroïsme, ce seront eux les cons in fine. »

Personne accompagnée à Marseille

« Madame I est accompagnée par l'Amicale du Nid dans le cadre d'un dépôt de plainte, depuis un an. Cependant, elle ne s'était pas présentée à l'Amicale du Nid depuis plusieurs mois. Elle a repris contact avec le service en février dernier soit trois semaines avant le début de la période de confinement. Depuis mars, Madame maintient un contact téléphonique hebdomadaire avec le service et elle est en demande régulière d'aide notamment concernant son début de grossesse. Dans un premier temps, il semble que des contacts téléphoniques réguliers l'aident à maintenir un lien mais également que le téléphone est un outil afin de débiter une relation de confiance avec elle. En effet, elle a fait part d'éléments concernant sa situation, inconnus jusqu'à présent. Aujourd'hui, elle est en demande d'un rendez-vous à la suite du confinement ainsi que d'un accompagnement social régulier. Le lien téléphonique lui a peut-être permis de réinstaurer l'accompagnement. »

Assistante sociale à Toulouse

« J'ai peur de ce qui peut m'arriver, ici on partage les toilettes, la salle de bains, la cuisine, on est trop nombreux, je ne sais pas s'ils lavent les choses, j'ai peur de sortir de ma chambre, je me retiens pour aller aux toilettes que 2 fois par jour, je nettoie tout. »

« Avant le confinement tu as peur d'attraper des maladies quand tu es prostituée mais tu mets le préservatif et tu fais les tests mais là avec le coronavirus tu n'as rien pour te protéger, tu ne peux pas voir qui est malade, tu risques ta vie vraiment. Je ne veux pas mourir comme ça. »

« Nous les africains on a vécu des choses comme ça à cause des maladies, on fait attention, on doit écouter les règles pour que la fièvre ne nous prenne pas. Mais là, en France, avec les lois du coronavirus comme ils les ont faites, on est dans le stress, les gens s'enferment, ils ne te parlent pas si tu leur dis bonjour, ils te regardent comme si tu es le virus. En France, il y a la peur, on ne s'aide pas. En Afrique, tu as ton voisin, tu parles comme ça assis en face, il y a la famille qui est là. J'ai pas la famille ici. »

Paroles de personnes accompagnées en Isère et Savoie

## Le confinement en Isère et Savoie

L'AdN 38-73 devait emménager dans ses nouveaux locaux le 23 mars. Mesures de confinement obligent, le déménagement a été reporté au 18 mai. Comme tous les services, l'établissement a modifié ses modalités de travail et d'interventions. L'ensemble de l'équipe est en télétravail avec des temps en présentiel au bureau. Il n'y a pas de possibilité de rendez-vous dans les locaux à Chambéry et à Aix-les-Bains. L'application WhatsApp est largement utilisée avec le public pour communiquer et envoyer des supports : gestes barrières, informations sur les « fake news » sur le covid19, astuces d'auto-défense pour prolonger les stages effectués quelques mois plus tôt, applications pour apprendre le français, outils pédagogiques pour les enfants, informations presse.

## Adaptation de l'Amicale du Nid au service des personnes en situation de prostitution

### Nos observations de terrain lors du confinement du printemps

Mise massive des professionnel.les en télétravail par mesure de protection de leur santé, avec accompagnement soutenu des bénéficiaires par téléphone, réseaux sociaux et visioconférence.

Maintien de la cohésion des collectifs de travail par réseaux sociaux et réunions en visioconférence, maintien des analyses de pratiques professionnelles en visioconférence. Réunion du comité de direction hebdomadaire par visioconférence pour un partage des bonnes pratiques entre établissements. Au demeurant, le télétravail a engendré une certaine « pression » auprès de certain-es professionnel.les, un sentiment d'isolement, et une « importation » des problématiques des personnes accompagnées sur leur lieu de vie (personnes accompagnées par téléphone du domicile des professionnel.les), qui ne sont pas sans conséquence en termes de risques psycho-sociaux.

**Compte-tenu du confinement avec télétravail massif : suspension des accueils et accompagnements sur site et des maraudes dans l'espace public. Cependant :**

- Accueil sur rendez-vous pour les situations les plus difficiles et pour les personnes mises en danger majeur, accompagnement si besoin sur certaines démarches (comme les plaintes au pénal par exemple pour viols à Marseille).
- Maintien de quelques maraudes en journée, notamment pour le repérage de personnes en très grandes difficultés et distribution de tickets services (comme par l'équipe Intermède à Paris).

Maintien complet de l'accompagnement en hébergements et logements accompagnés, avec équipe en présentiel sur les lieux d'hébergement groupés.

Suspension de l'activité des stagiaires en AAVA (atelier d'adaptation à la vie active : 38 places dans le Rhône et dans les Hauts-de-Seine).

Diffusion auprès des personnes accompagnées des mesures de protection sanitaire en matière de COVID, en plusieurs langues et des attestations de sortie.

**Soutien psychologique de bénéficiaires en situation de particulière vulnérabilité :**

- Par des partenaires (par exemple CIDFF dans l'Hérault) ou en interne (comme dans les Bouches-du-Rhône ou dans les appartements partagés pour jeunes et femmes victimes de TEH au CHRS de Paris),
- Ou par une infirmière dans le Rhône,
- Ou encore par orientation vers des permanences mises en place à Paris.

**Pour faire face à la dégradation massive des ressources issues du travail ou de la situation de prostitution des bénéficiaires, mise en place des mesures suivantes :**

- Distribution de tickets services, denrées alimentaires, produits d'hygiène et pour bébés aux personnes hébergées, aux personnes accompagnées (sur rendez-vous) et lors des maraudes qui ont repris progressivement.
- Adaptation des montants des participations des personnes hébergées à leurs capacités financières (par exemple suspension des participations financières au CHRS de Paris).
- Maintien du versement des pécules (à hauteur de 80%) aux stagiaires des atelier d'adaptation à la vie active adossés aux CHRS de Lyon et des Hauts-de-Seine.

- Globalement des réponses en termes d'hébergement, au sein de notre propre parc et celui des partenaires : CHR5, hébergement d'urgence, nuitées d'hôtel, grâce notamment à l'efficacité des SIAO et places créées pour femmes victimes de violences.

## Nos observations de terrain après le confinement du printemps

Reprise progressive du travail en présentiel, nette depuis septembre. Travail avec une certaine forme de roulement des équipes, afin de ne pas « décimer » toute une équipe en cas de situation de covid avec conséquences en termes de cas contacts, et ainsi maintenir la continuité des services (plans de continuité de l'activité actualisés à chaque nouvelle recommandation des pouvoirs publics).

Accueil du public sur rendez-vous, dans le respect des règles sanitaires (jauge selon la taille des locaux), mise à disposition de masques pour le public qui en est démunie, poursuite de l'accueil de jour de Saint Denis (qui n'avait été que réduit en volume durant le confinement).

Maintien des accueils sans rendez-vous pour les situations nouvelles ou d'urgence (par exemple dans l'Hérault) ou reprise, en nombre limité selon les conditions sanitaires par exemple à Marseille, compte-tenu de la taille des locaux le permettant.

Reprise des maraudes, en journée, dans le respect du couvre-feu, parfois plus tard (comme à Lyon) : constat, par exemple à Lyon, de « surveillance » accrue par les proxénètes sur les lieux de prostitution, voire, et c'était du jamais vu, de l'interposition avec les équipes de maraudes pour empêcher le contact avec les personnes en situation de prostitution.

### Actions collectives :

- Suspension d'un certain nombre d'actions collectives lorsque les locaux ne permettent pas d'accueil de groupes dans les conditions sanitaires requises (exemples : théâtre forum dans les Hauts-de-Seine, expression artistique et groupe de parole à Paris, repas partagé à Montpellier et Marseille, groupe d'échanges sur les violences subies à Montpellier, chorale à Toulouse, accueil collectif deux fois par semaine à Toulouse) avec pour conséquence un frein à la dynamique de reconstruction des victimes de la prostitution et un plus fort isolement.
- Maintien lorsque les conditions le permettent : comme l'atelier vélo ou le groupe de FLE (français langue étrangère) à Lyon.

## L'Amicale du Nid plaide pour une mobilisation des pouvoirs publics face au covid



### Le covid tue, la précarité et la prostitution aussi

Parmi les personnes les plus impactées par la crise actuelle, il y a celles qui sont en situation d'isolement et d'insécurité économique, celles qui n'ont pas de domicile sûr ou qui vivent dans des refuges, celles qui subissaient déjà la violence masculine quand celle-ci s'intensifie aujourd'hui.

Les personnes concernées par la prostitution sont parmi les plus fragiles, les plus exposées, et, probablement parmi les plus à risque d'être contaminées par la pandémie. En grande majorité étrangères, le plus souvent sous l'emprise d'un proxénète ou d'un réseau mafieux qui sont les vrais bénéficiaires des gains de la prostitution, leur grande précarité est encore aggravée par les mesures de confinement. Ayant peu de moyens habituellement, elles en ont encore moins aujourd'hui et sont de ce fait en plus grand risque de subir des violences.

Quand elles sont installées dans une chambre d'hôtel et qu'elles ne peuvent plus en payer le coût, elles risquent de se retrouver à la rue. Il s'agit le plus souvent de femmes et il n'est pas rare que des enfants soient à leurs côtés. La dégradation des conditions de vie des personnes à la rue et pour certaines en situation irrégulière est massive : contrôles de circulation dans l'espace public, distributions alimentaires en nombre réduit malgré l'implication des associations, accès à l'hygiène compliqué (douche, produits d'hygiène, lavage du linge etc.), accès aux soins plus difficile.

Quant à celles qui ont pu trouver un hébergement et sont accompagnées par l'Amicale du Nid, le confinement et la solitude qui lui est liée sont particulièrement difficiles à supporter par des personnes ayant vécu toutes sortes de violences. Depuis l'installation des mesures de confinement, les salarié-es de l'Amicale du Nid sont à leurs postes, avec la même détermination et le même souci de répondre au mieux aux difficultés rencontrées par notre public. Certes il n'est plus possible « d'aller vers » les personnes prostituées dans la rue ou d'autres lieux en extérieur comme avant mais des bons alimentaires, des chèques services, des colis d'hygiène sont distribués dans le respect des gestes barrières et autant qu'il est possible, les liens sont maintenus par des appels téléphoniques réguliers auprès des personnes accompagnées, toutes les structures d'hébergement et de logement gérées par l'Amicale du Nid sont maintenues. Et si les activités d'accueil de jour ne peuvent être poursuivies, des rencontres sont possibles en cas de situation exceptionnelle.

La diffusion de toutes les informations utiles sur la pandémie et sur les gestes barrières pour s'en protéger est faite, le numéro téléphonique à contacter en cas d'apparition de symptômes est donné, les attestations de circulation sont distribuées... Toute la vie professionnelle au sein des établissements de l'Amicale du Nid a dû être repensée et réorganisée pour faire face à l'urgence sanitaire impactant un public des plus fragiles et tous-tes les salarié-es restent très présent-es auprès des personnes accompagnées pour les soutenir dans cette période très particulière. Chaque semaine, les responsables locaux des différents établissements se concertent en visioconférence avec la déléguée générale pour répondre au mieux à toutes les situations. Il faut saluer le travail de ces professionnel.les car eux-elles aussi préservent des vies, jour après jour malgré les difficultés rencontrées.

La prostitution n'est pas une profession et ne l'a jamais été. Elle n'est que violences, est contraire à la dignité humaine. Ses répercussions sur les personnes qui la vivent sont extrêmement graves, portant atteinte à leur santé physique, psychique et sexuelle. Pour seul exemple, leur espérance de vie est diminuée de plus de dix ans\*. Des mesures drastiques sont prises pour maîtriser la pandémie covid 19. La prostitution est une autre pandémie dévastatrice et létale, dont la pratique ancienne s'enracine dans le rapport de domination des hommes sur les femmes.

Moins visible, elle est pourtant là et poursuit ses violences de façon continue depuis

\* Une étude faite aux Etats Unis sur 33 ans de la vie de 1969 femmes, de 1967 à 1999 (John J. Potterat, 2003) a montré que pendant la situation prostitutionnelle les personnes prostituées avaient un taux de mortalité bien supérieur à celui de la population générale, au même âge et de même origine. 459/100 000 versus 5,9/100 000 presque cent fois plus élevé, avec une moyenne d'âge au décès de 34 ans. Peu d'entre elles sont mortes de mort naturelle, les causes de leur décès étant dues aux homicides (19%), à la consommation de drogues (18%), à des accidents (12%), à l'alcoolisme (9%), au HIV/SIDA (8%)

des temps immémoriaux. C'est pourquoi nous continuerons à réclamer l'application pleine et totale, sur l'ensemble du territoire français, de la loi du 13 avril 2016 « visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées ».

Ce temps de confinement est aussi celui du 4e anniversaire de la loi de 2016, et à cette occasion l'Amicale du Nid lance une campagne de prévention de la prostitution sur Instagram à destination des jeunes.

Communiqué de presse, 23 avril 2020

« C'est très difficile, j'ai peur d'avoir le virus, c'est plus sûr de rester à l'intérieur. S'il n'y avait pas eu de coronavirus, je n'aurais pas eu de place avec le 115. Pour moi, pour l'instant, ça m'a aidée, ça m'a donné la sécurité d'un toit, de ne pas aller dans la rue pour payer le loyer. Mais, après le confinement, je ne sais pas si je pourrais garder cette place. J'ai peur, je ne veux plus aller dans la rue. »

« Je n'ai plus d'argent pour payer mon loyer. Je ne peux plus aller dans la rue. Je suis sans papier. On m'a dit de quitter la maison au mois d'avril. J'ai peur. »

« Avant, je dormais à gauche à droite : chez des gens, à la rue, à l'église... Il y a un an, j'ai demandé un hébergement... Je n'avais aucune solution... aucun espoir... Au mois d'avril, la Maison de la Veille Sociale (MVS) m'a appelée pour me donner une chambre dans un Centre d'hébergement d'urgence. J'ai une chambre et enfin, ma propre clé. »

« Je suis à nouveau là, sur le trottoir, mais c'est vraiment dur d'y retourner... j'aimerais vraiment ne plus y être. Arrêter pendant le confinement m'a fait réaliser combien c'est dur, et les clients sont toujours exigeants, violents... ils sont très tendus »

« J'ai des nouvelles des autres grâce au groupe WhatsApp mais j'aimerais reprendre l'Atelier qui me manque. »

Paroles de personnes rencontrées en aller-vers ou en accompagnement social global

## Perspectives

**Forte crainte des effets de la crise économique particulièrement majorés par cette situation sanitaire inédite, sur les parcours d'insertion socio-professionnelle des personnes accompagnées :**

- Reports de rendez-vous auprès d'organismes d'insertion du fait du télétravail,
- Difficultés d'accès aux formations (reportées ou parfois distancielles et difficilement accessibles aux personnes accompagnées ne disposant pas du matériel adapté ou ne sachant l'utiliser), notamment de cours de français langue étrangère.
- Difficultés d'accès à des stages.
- Difficultés d'accès à l'emploi (notamment emploi dans la restauration et l'hôtellerie).

Crainte que ces freins soient parfois sources de découragement pour les personnes engagées vers la sortie de la prostitution (en PSP ou hors PSP) et se retrouvent, étranglées économiquement et plus vulnérables à l'emprise du système prostitutionnel.

**L'Amicale du Nid souhaiterait le prolongement des parcours de sortie de prostitution au-delà de 2 ans**, à la demande des bénéficiaires si cela est adapté à leurs situations, compte-tenu de la crise sanitaire et ses effets.

**Vigilance, voire crainte pour le fonctionnement de nos deux ateliers d'adaptation à la vie active (AAVA)** en termes de carnet de commande, consécutivement à la crise économique (perte de 50 K€ de chiffre d'affaires dans le Rhône). Les AAVA sont les seuls lieux d'insertion par le travail et la formation de personnes sans titre de séjour, leur permettant de valoriser leurs compétences et l'accès à des ressources propres. Des places seraient à développer, avec des financements plus importants, couvrant notamment la rétribution des stagiaires et une partie plus importante des coûts connexes (locaux, machines...).

**Problématique d'hébergement et de logement** : de nombreuses places d'hébergement d'urgence pour femmes victimes de violences ont été créées mais avec de très faibles débouchés sur des solutions de logement, donc engorgement. Par exemple, la saturation des lieux d'hébergement empêche l'accès de personnes comme des femmes nigérianes pour lesquelles une « mise à distance » du système prostitutionnel est exigé en matière d'accès au droit d'asile et en parcours de sortie de prostitution, alors que certaines sont contraintes à du co-hébergement communautaire. Ces problématiques de captation de logements heurtent aussi nos besoins d'extension de notre parc d'hébergement (par exemple 8 places à créer à Lyon).

**Besoin de moyens complémentaires d'accompagnement** pour faire face à la demande amplifiée par la crise sanitaire.

**Besoin de soutien en aide alimentaire, produits d'hygiène et pour jeunes enfants**, après des suspensions importantes de certains acteurs des distributions durant le premier confinement. Il est à noter que les dispositifs « de droit commun » d'accès à ces aides sont saturés par les demandes de la population générale en situation de précarité accrue du fait de la crise sanitaire, que les personnes en situation de prostitution ont fréquemment des difficultés de mobilité pour l'accès à ces distributions, conséquences de leur surveillance par les proxénètes voire privation de liberté de circulation.





# L'AMICALE DU NID EN ACTION

## L'Amicale du nid inscrit son action dans un continuum :

- Plaidoyer
- Diagnostics
- Prévention
- Sensibilisation et formation
- Aller-vers
- Accueil, accompagnement social global
- Insertion socio-professionnelle
- Hébergement, logement accompagné
- Accompagnement juridique

## Plaidoyer

### Intervention de l'Amicale du Nid lors d'une conférence internationale sur les violences faites aux femmes en Allemagne



SOLWODI est une association allemande qui accompagne les femmes étrangères victimes de violences (excision, mariage forcé, prostitution...). Fondée en 1987, l'association est

aujourd'hui présente dans huit pays dont le Nigéria et la Roumanie. Les 3 et 4 février 2020, SOLWODI organisait une conférence internationale à Erfurt intitulée : « Itinéraires migratoires : pays d'origine - premier pays hôte - pays souhaité. Retour et réintégration des femmes et défis spécifiques ». Le premier jour était consacré aux pays d'origine et à la possibilité de réinsertion des femmes après une aide au retour.

Le second jour concernait la prise en compte des violences faites aux femmes par les pays « d'accueil ». Clémentine AMIOT, juriste au siège de l'Amicale du Nid, est intervenue pour évoquer le cadre légal en France et les nombreuses difficultés rencontrées par les victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle dont la demande d'asile a été placée en procédure Dublin. Les échanges étaient riches et les constats se rejoignaient autour d'un manque flagrant de prise en compte des violences faites aux femmes en demande d'asile par les pays européens.

### L'Amicale du Nid participe aux travaux du Groupe d'Experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA)



L'Etat français a répondu au questionnaire d'évaluation de sa mise en œuvre de la convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la Traite des êtres humains par la France. Il s'agissait du 3ème cycle d'évaluation de cette convention.

Sur l'axe thématique de **l'accès à la justice et à des recours effectifs pour les victimes de la traite des êtres humains (TEH)**, des associations du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains », ont amendé les réponses apportées par l'Etat français. Parmi les membres du collectif, l'Amicale du Nid, forte de son expertise en matière de traite des êtres humains à visée d'exploitation sexuelle (75% de la TEH en France).

## 25 novembre : journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, l'Amicale du Nid engagée



L'Amicale du Nid est engagée au quotidien contre les violences faites aux femmes et plus largement les violences de genre, à travers la prévention, la sensibilisation, la formation, l'aller-vers, l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement de personnes victimes de la prostitution, du proxénétisme et de la traite humaine à des fins d'exploitation sexuelle.

A ce titre, l'Amicale s'est engagée ou prend part à des actions s'inscrivant dans l'actualité de **la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, le 25 novembre**.

**Le 12 novembre, Célia MISTRE, directrice de l'Amicale du Nid à Marseille, est intervenue en visioconférence à l'occasion de l'évènement « La prostitution, une violence patriarcale ».** La conférence était co-organisée par Femmes Solidaires-Marseille, l'Assemblée des Femmes et Osez le Féminisme-13, avec le soutien de la Marche mondiale des femmes-13-PACA et de la Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes. La soirée s'est ouverte avec la projection d'extraits du documentaire du LEF-CATW (2006) « Not for sale », puis est intervenue Laurence ROSSIGNOL, sénatrice de l'Oise, ancienne Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, avec de solides arguments. À cette table ronde, outre Celia MISTRE, sont intervenues successivement Alexine SOLIS de Toulouse, survivante de la prostitution, puis Malka MARCOVITCH, historienne, militante féministe abolitionniste et co-auteurice pour la Commission nationale contre les violences envers les femmes du Rapport « Le système de la prostitution. Une violence à l'encontre des femmes » (2002).

**Le 18 novembre, la préfète déléguée pour l'égalité des chances de Seine-Saint-Denis Anne-Claire MIALOT s'est rendue au centre d'hébergement d'urgence « les Insoumises ».** Ce dernier, ouvert cette année dans le cadre du Grenelle des violences conjugales, compte 41 places pour femmes victimes de violences et leurs enfants. L'Amicale du Nid tient à saluer l'investissement de Madame MIALOT, engagée dans ses fonctions depuis le 2 décembre 2019. Les résidentes et salariées des « Insoumises » ont par ailleurs été **interviewées par France Info**, pour la réalisation d'un reportage sur « les enfants, victimes oubliées des violences conjugales ».

**Le Préfet de région Île-de-France et la préfète de Paris ont rendu visite le 25 novembre aux équipes et résident-es** du centre provisoire d'hébergement (CPH) et hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA) de COALLIA, où l'Amicale du Nid assure l'accompagnement social.

**France Bleu Hérault a consacré un reportage aux actions de l'Amicale du Nid 34.** Philippe ANDRES, directeur, y présentait en particulier le centre d'accueil pour femmes victimes de violences conjugales à Béziers et l'ouverture prochaine d'un service consacré à la prostitution des mineur-es et partage les constats de l'association sur l'évolution des violences à l'encontre des femmes et leur prise en compte.

## #MaintenantVousSavez : la campagne qui donne la parole aux survivantes de la prostitution

À l'occasion du 25 novembre, l'Amicale du Nid s'est adossée au collectif Abolition, dont elle est membre co-fondatrice pour co-organiser une vaste campagne intitulée #Maintenant-VousSavez. **L'objectif : donner la parole aux survivantes de la prostitution, victimes du proxénétisme et de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.**

Trop souvent dans les médias, la parole est monopolisée par les seules personnes se proclamant « libres » de leurs choix. Ces témoignages font fi d'un système d'emprise qui ne laisse aucune place à la liberté individuelle. Leur omniprésence dans la sphère médiatique, sans le rééquilibrage des témoignages des survivantes, bâillonne les victimes qui, elles, n'ont pas la même facilité de parole ni l'accès à une fenêtre d'expression qui les protège. Sentiment d'insécurité envers soi-même ou sa famille, menaces de représailles, stress post-traumatiques... Nombreuses sont les raisons qui rendent muettes les victimes et rendent leurs souffrances invisibles.

Le Collectif Abolition a donc créé un compte Instagram spécifique. Il s'agit d'un espace d'expression bilingue français et anglais pour ces personnes, qu'elles soient encore dans la prostitution ou qu'elles en soient sorties. Leurs paroles puissantes, combatives, parfois choquantes sont publiées depuis le 25 novembre : leur réalité, méconnue du grand public (ou hélas édulcorée par certains ouvrages ou films, à des fins « esthétisantes » et/ou mercantiles).

Ces témoignages, recueillis par les associations de terrain et abolitionnistes, méritent toute la mobilisation de toutes et tous pour leur diffusion.



## Participation au groupe de travail interministériel lancé en 2020 « Lutter contre les violences faites aux enfants : appréhender les nouvelles formes de prostitution des mineur-es »



Le 30 Septembre 2020, au Ministère de la Solidarité et de la Santé, Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat chargé de l'Enfance et des Familles, a lancé un groupe de travail destiné à lutter contre la prostitution des mineur-es en France.

Ce groupe s'inscrit dans le cadre du Plan de lutte contre les violences faites aux enfants, présenté le 20 novembre 2019 et disposant d'une mesure relative à la prostitution des mineur-es.

### Catherine Champrenault, Procureure générale près la Cour d'Appel de Paris, conduit les travaux :

« Notre groupe, pluridisciplinaire, ne doit pas s'arrêter aux constats mais doit explorer la prévention primaire, secondaire et tertiaire. Tous les leviers doivent être activés :

- En amont, en premier lieu, pour détecter la prostitution en cours le plus tôt possible, arrêter les proxénètes, rendre conscientes les adolescentes de leur victimisation, victimes de leur proxénète, qui ne mérite jamais le nom de protecteur, éviter le retour à la prostitution, travailler avec les parents, les juges, les associations, pour la sortie de la prostitution.
- Comparution au plus vite des auteurs.
- Faire sortir les jeunes du piège ou de l'enfer.

Aujourd'hui, les femmes du monde entier se sont levées pour ne plus accepter les violences sexuelles, le harcèlement sexuel. Paradoxalement, certaines jeunes filles et garçons sont inscrit-es dans la prostitution qui est une autre violence sexuelle. C'est un constat qui est dur mais ne démoralise pas.»

**L'Amicale du Nid, conviée compte-tenu de son expertise, a répondu présente.** Elle a participé activement aux travaux qui se sont poursuivis en 2021. Le groupe a travaillé sur 5 axes : prévention primaire, prévention secondaire, traitement judiciaire, formation des professionnel.les, méfaits d'Internet et des réseaux sociaux. La restitution des travaux est attendue le 28 juin 2021.

## La nécessité de poursuivre les efforts pour développer les parcours de sortie de la prostitution (PSP) appuyée par la rapporteuse spéciale Stella Dupont, Audition le 8 octobre de l'Amicale du Nid



Stella Dupont avait pu identifier en 2018 différentes difficultés affectant la montée en charge des PSP, liées notamment à la **lente installation des commissions départementales de lutte contre la prostitution**, et à la **faiblesse des moyens à disposition des associations**.

L'Amicale du Nid, depuis la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, accompagne plus de la moitié de ces parcours en France. Comme le rapport inter-inspection publié en 2020, elle déplore le manque de volonté politique dans la mise en œuvre de cette loi, sur tout le territoire, car, lorsqu'elle est appliquée, la loi fonctionne très bien.

### Lors de cette audition, l'Amicale du Nid a notamment plaidé pour :

- La pleine intégration de la prostitution comme une violence faite aux femmes,
- Des critères objectifs d'admission en PSP précisés par texte réglementaire, non laissés à l'appréciation des Préfet-es, qui parfois réduisent les PSP à l'accès à un titre de séjour,
- Un règlement de fonctionnement type de chaque commission départementale de lutte contre la prostitution, sans critères extraréglementaires,
- Une modulation de l'aide financière à l'insertion sociale et professionnelle (AFIS) sur les revenus du dernier trimestre, voire semestre,
- Un renouvellement des PSP non plus tous les six mois, mais annuellement,
- Une facilitation de l'insertion socio-professionnelle des personnes, vecteur de leur autonomie,
- L'accès à un titre de séjour et un logement en fin de parcours.

Le rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire sur le projet de loi de finances pour 2021, dans son annexe 41 « Solidarité, insertion et égalité des chances » de la rapporteure spéciale Stella Dupont, appuie **la nécessité de poursuivre les efforts pour développer les parcours de sortie de la prostitution.**

### Rencontre le 8 décembre avec Elisabeth Moreno, ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, à la diversité et à l'égalité des chances



Marie-Hélène FRANJOU, présidente, et Delphine JARRAUD, déléguée générale de l'Amicale du Nid étaient reçues par Elisabeth MORENO, Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances : nous avons salué sa réaffirmation que l'Etat français était « très clairement abolitionniste » et sa considération de la prostitution comme une violence faite aux femmes.

### Comme présenté à Madame la Ministre :

L'Amicale du Nid est en accord avec le rapport inter-inspections d'évaluation de la loi de 2016 : les résultats de la loi sont très positifs dans les territoires où elle est appliquée. Toutefois, nous regrettons nous aussi le manque de volonté politique dans le portage de la mise en œuvre de la loi.

L'Amicale du Nid participe au **groupe de travail relatif à la prostitution des mineur-es** en soulignant au demeurant le fait que nous ne souhaitons pas de scission entre personnes mineur-es-majeur-es dans l'approche du système prostitutionnel qui est global et dont les premiers responsables sont les acheteurs de services sexuels, ce qui n'exclut pas bien sûr des spécificités d'intervention pour l'approche de la prostitution des mineur-es

L'Amicale du Nid souhaite **une campagne nationale de sensibilisation grand public**, de présentation des violences de la prostitution, intégrée dans les campagnes contre les violences faites aux femmes. Cette campagne doit viser une information des « clients » prostitueurs sur ces violences dont ils sont les auteurs et la pénalisation de l'achat d'actes sexuels, mais aussi la déconstruction de la stigmatisation des personnes en situation de prostitution, qui sont des victimes.

L'Amicale du Nid rappelle l'importance de la **sensibilisation des jeunes** avec le renforcement de leurs compétences psycho-sociales, la promotion et l'incarnation de l'égalité filles-garçons, l'appréhension d'une vie affective et sexuelle épanouie. Mais aussi la néces-

sité du soutien parental des femmes victimes du système prostitutionnel dont les enfants sont co-victimes.

L'Amicale du Nid juge nécessaire le développement de **formation** des professionnel.les en contact avec les jeunes, des professionnel.les de la santé, du médico-social et du social, des professionnel.les de la chaîne pénale, mais aussi des professionnel.les de l'hôtellerie, AirB-nB, Booking, VTC... – acteurs qui ignorent ou feignent d'ignorer leur place dans le système de proxénétisme. En outre, la nécessité de lutter contre la cyber-prostitution.

L'Amicale du Nid souhaite des **commissions départementales installées dans tous les départements** avec des critères objectivés d'entrée dans les parcours de sortie de prostitution (PSP), sans que ce soit à la libre appréciation des Préfet-es.

**L'Association aspire à des parcours de sortie de prostitution aux conditions améliorées via :**

- Une aide financière à l'insertion sociale et professionnelle (AFIS) alignée sur le montant du revenu de solidarité active (RSA) passant ainsi de 330 à 565€ pour une personne seule,
- Un hébergement sécurisé ou logement pour tous-tes les bénéficiaires de PSP,
- Des PSP d'une année renouvelable une fois, et donc une APS d'un an renouvelable, avec titre de séjour délivré à l'issue du parcours,
- Des financements dédiés aux associations accompagnant professionnellement ces bénéficiaires de PSP afin de pouvoir en proposer un développement à la hauteur des besoins,
- Une approche de la réduction des risques en santé à ne pas centrer sur les seuls risques infectieux et devant intégrer les conséquences sur la santé psychique, physique et sexuelle qui touchent toutes les personnes en situation de prostitution, dont l'état de stress post-traumatique.

L'Amicale du Nid rappelle la nécessité d'activer les leviers d'**identification et de protection des victimes de traite des êtres humains** à des fins d'exploitation sexuelle.

Elle souhaite également renforcer la **prévention du devenir auteure des personnes en situation de prostitution**.

## 1er décembre : Journée mondiale contre le sida, l'Amicale du Nid engagée



Comme chaque année, à l'occasion du 1er décembre, l'équipe d'aller-vers Intermède à Paris a organisé une journée de dépistage au sein de ses locaux à Paris. Deux salles ont été réservées à cet effet, et les personnes sont venues sur rendez-vous, afin de respecter au mieux les mesures de distanciation prévues.

Deux types de tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) étaient proposés : VIH et VHC. Toute l'équipe s'est mobilisée pendant cette journée, en continu, afin de répondre favorablement à un maximum de personnes désireuses de faire un dépistage.

L'Amicale du Nid s'inscrit pleinement dans la réduction des risques et des dommages (RDR) en direction des personnes en situation des personnes victimes de prostitution\*.

\* Décret n° 2017-281 du 2 mars 2017 approuvant le référentiel national de réduction des risques en direction des personnes prostituées et complétant le code de la santé publique.

Le décret du 2 mars 2017 précise que la RDR repose à la fois sur des interventions visant directement les personnes prostituées et sur une mobilisation des administrations et/ou des associations pouvant favoriser leur accès aux droits et à la santé globale.

**Les objectifs des activités de RDR visées par le décret ne se réduisent pas à la lutte en faveur de l'absence de maladie, notamment infectieuse, mais s'inscrit dans un spectre large dans lequel l'Amicale du Nid inscrit ses actions. Ces objectifs sont :**

- De prévenir les infections sévères, aiguës ou chroniques, les pathologies somatiques non infectieuses et les pathologies psychiques;
- D'orienter en fonction des besoins les personnes vers les services de soins généraux, de soins spécialisés, les services d'addictologie, les services de santé mentale, les services sociaux et d'urgence, les associations agréées chargées de la mise en œuvre du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle;
- D'améliorer leur état de santé physique et psychique;
- D'améliorer leur insertion sociale (accès au parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle, accès au logement, aux droits sociaux, à la santé, aux systèmes de protection et d'assistance et aux services sociaux);
- De favoriser la participation des personnes dans la définition et la réalisation des actions de RDR dans une démarche de santé communautaire;
- De contribuer au recueil de données ou à l'amélioration des connaissances sur la santé des personnes en situation de prostitution.

Compte-tenu des violences permanentes dont sont victimes les personnes prostituées, nous souhaitons souligner que la seule vraie prévention des dommages sur la santé est la sortie de la prostitution.

**2020 : les 4 associations abolitionnistes et spécialisées Amicale du Nid, CAP international, Fondation Scelles et Mouvement du Nid ont préparé un plaidoyer pour une phase II de la loi de 2016**

**FACT-S**  
 Fédération des Actrices et Acteurs de Terrain  
 et des Survivantes de la Prostitution,  
 aux côtés des Personnes Prostituées



En 2020 s'est constituée, de manière non formalisée, la Fédération des Actrices et Acteurs de Terrain et des Survivantes de la Prostitution aux côtés des Personnes Prostituées (FACT-S) afin de mettre en commun leur analyse du système prostitutionnel, leur évaluation de la loi de 2016 et leurs données d'activité, et élaborer ensemble un rapport diffusé en 2021 plaidant pour une véritable volonté politique mettant en œuvre des moyens à la hauteur des ambitions de la loi d'une part, et des améliorations de la loi d'autre part.

## Diagnostics territoriaux de la prostitution

Depuis 2016, l'Amicale du Nid est régulièrement sollicitée par les Délégations régionales et départementales aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes (DRDFE et DDFE) pour conduire des diagnostics de la prostitution dans des départements où elle est peu visible dans l'espace public et par conséquent mal estimée.

Le besoin de diagnostics territoriaux a émergé après le vote de la loi du 13 avril 2016, qui rend obligatoire dans chaque département, via l'action des Préfectures, l'installation d'une commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite et l'agrément d'une ou plusieurs associations pour porter le dispositif des parcours de sortie de la prostitution.

**En 2020, un diagnostic partagé a débuté en Charente-Maritime.** Un questionnaire en ligne a été diffusé aux partenaires susceptibles de rencontrer des personnes en situation ou en risque de prostitution, permettant la contribution de 185 professionnel.les et élu-es. Une série d'entretiens a également été organisée à La Rochelle, en étroite collaboration avec la DDFE et le CIDFF 17, agréé pour porter les parcours de sortie dans le département. Des réunions territoriales viendront compléter les données recueillies avant une restitution en commission départementale prévue au mois de juin 2021.

### Etat des lieux de la prostitution des mineur-es dans le Val-d'Oise

Après un diagnostic général conduit en 2017 et à la demande du Conseil départemental et de la Préfecture du Val-d'Oise, l'Amicale du Nid a mené un diagnostic territorial portant spécifiquement sur la prostitution des mineur-es dans ce département. 142 professionnel.les issu-es de l'aide sociale à l'enfance, d'associations de prévention spécialisée, de la police et de la gendarmerie, de missions locales, de la protection judiciaire de la jeunesse, de l'éducation nationale... ont été interrogé-es au moyen d'un questionnaire en ligne et d'entretiens semi-directifs.

91% avaient déjà eu connaissance de situations de prostitution probables ou avérées parmi les mineur-es rencontré-es par leur structure.

94 situations de mineur-es ont été retenues pour l'analyse des données.

Parmi les faits marquants :

- 90% sont des filles.
- Des facteurs de vulnérabilité ont été clairement identifiés dans 81% des parcours de vie de ces mineur-es (dont violences sexuelles, carences affectives).
- Dans plus de 3/4 des cas, les proxénètes sont issu-es de l'entourage des victimes.
- Dans plus d'1/3 des cas les « clients » passent par Internet pour entrer en contact avec les mineur-es.

Suite au recueil de données, un groupe de travail composé de 30 professionnel.les a été constitué pour élaborer collectivement des préconisations sur trois thématiques : l'accompagnement social global et les postures professionnelles, la formation des professionnel.les, la communication au service de la prévention.

Les résultats de l'état des lieux et les 18 préconisations issues de ce travail ont été présentées au premier trimestre 2021.

*Diagnostic disponible en ligne sur [admicaledunid.org](http://admicaledunid.org)*

## Prévention

**Les actions de prévention ont été maintenues autant que possible dans le contexte sanitaire qui a marqué l'année. Elles ont concerné 850 jeunes en 2020.** Elles ont été menées au sein d'établissements scolaires (collèges et lycées), mais aussi de maisons d'enfants à caractère social (MECS) et autres lieux d'accueil et d'hébergement relevant de la protection de l'enfance. Les séances sont adaptées en fonction des classes d'âge et des situations des jeunes, dans un objectif de prévention primaire et secondaire.

Les actions inscrites dans ce pilier fondamental de la loi du 13 avril 2016 sont malheureusement insuffisamment financées ; pourtant, l'expérience de l'Amicale du Nid montre combien le dialogue avec les jeunes est nécessaire pour faire réfléchir sur les représentations et sur la violence du système prostitutionnel. Elles permettent, ce faisant, également un espace d'échange et de sensibilisation sur l'égalité filles-garçons, la sexualité, et les violences sexistes et sexuelles.

Ces actions auprès des jeunes sont également des occasions de sensibilisation des professionnels de leur entourage, ce qui est fondamental pour le repérage, l'orientation et l'accompagnement des jeunes en situation ou en risque de prostitution. Dans ce sens, l'implication active des équipes pédagogiques et éducatives est systématiquement sollicitée.

Dans un contexte de prise de conscience par les pouvoirs publics et les médias du nombre alarmant de mineur-es concerné-es par la prostitution, la prévention devrait être une priorité pour l'action publique et les acteur.trices de l'éducation et de la protection de l'enfance.

### **Prévention en établissement scolaire à Sérignan (Hérault) : une action au long court pour prévenir les violences sexistes, sexuelles et prostitutionnelles**

**À la demande de l'infirmière scolaire du collège Marcel Pagnol, l'AdN 34 est intervenue auprès de classes de 4ème afin de :**

- Prévenir les comportements à risque dans les rapports de genre et dans la sexualité (prévenir l'entrée en prostitution),
- Aborder la question des relations filles-garçons,
- Prévenir les comportements sexistes,
- Être capable d'exprimer ses points de vue dans le respect des divergences.

**En s'appuyant sur le court métrage de prévention « Dérapage » (l'une des vidéos d'« Itinéraire bis », outil créé par l'AdN 34), l'animatrice a entamé avec les élèves une réflexion sur les relations amoureuses, la question du désir et du plaisir, mais aussi des agressions et violences sexuelles ainsi que leurs conséquences. Ce temps a permis d'aborder avec les jeunes les facteurs de risques prostitutionnels ainsi que l'enfermement dans des situations à risques en lien avec la sexualité et les rapports de domination, notamment de genre.**

Les échanges ont été facilités par un espace de parole en non-mixité de genre, avant de reprendre la discussion en classe entière. Les filles ont souligné en grande majorité que la non-mixité leur avait permis de s'exprimer plus librement, notamment sur certaines violences qu'elles vivent de la part de garçons. Une parole plus authentique autour de ces questions de sexualité a pu aussi émerger chez les garçons. Le retour en grand groupe a permis de débattre autour du sexisme, du machisme, du

consentement et des relations hommes / femmes, et de commencer à déconstruire des stéréotypes de genre bien ancrés chez beaucoup. Certain-es jeunes ont pu questionner leurs opinions, changer de positionnement et remettre en question leurs représentations sur les stéréotypes genrés et sexistes véhiculés.

Il s'agit maintenant d'impliquer d'avantage les équipes pédagogiques et les enseignant-es lors de ces actions de prévention, afin d'avoir des relais au sein de l'établissement. Déconstruire ces stéréotypes avec les jeunes est un travail à mener sur du plus long terme, avec des plus petits groupes, des outils ludiques et créatifs afin que les jeunes puissent s'emparer du sujet, y mettre plus de sens et puissent prendre le temps de la déconstruction de ces stéréotypes et son importance. L'AdN 34 s'engage sur un projet de quatre ans dans ce sens, avec une classe rencontrée sur plusieurs séances, et en impliquant la communauté éducative.

« *J'ai appris beaucoup de choses, par exemple qu'envoyer une photo de pied contre de l'argent était aussi de la prostitution* »

Une jeune bénéficiaire d'action de prévention, dans une MECS

« *J'ai compris que le consentement, ce n'était pas toujours avec les mots* »

Un jeune bénéficiaire d'action de prévention, dans une structure PJJ

« *C'est un peu gênant de parler de tout ça, mais ça fait du bien, on ne peut pas en parler avec les parents* »

Une jeune bénéficiaire d'action de prévention, élève de 4ème

## Campagne « Je n'suis pas à vendre » sur Instagram

Le projet de prévention à destination des jeunes, financé par la Région Ile-de-France, a continué à se développer en 2020. Si la diffusion des outils papiers (afiches, cartes, stickers) auprès des jeunes et des professionnel.les de la jeunesse a été ralentie par la crise sanitaire, « Je n'suis pas à vendre ! » a fait son apparition sur les réseaux sociaux.

Une page Instagram @je\_ne\_suis\_pas\_a\_vendre a été lancée le 21 avril 2020. Une campagne active de posts a été menée entre avril et juillet, à raison de trois publications par semaine, sur les thématiques suivantes :

- Les idées reçues sur la prostitution ;
- La sexualité et les stéréotypes de genre ;
- Les violences de la prostitution et leurs conséquences ;
- Ce que dit la loi ;
- Sortir de la prostitution.

Pour cela, l'Amicale du Nid a bénéficié des compétences d'une stagiaire au siège de l'association, et des conseils du Centre Hubertine Auclert. La création des modèles de visuels a été assurée par Floriane Le Roux, prestataire graphiste. La page compte aujourd'hui plus de 1000 abonné-es et continue à être alimentée avec des témoignages, chiffres, définitions, actualités, idées de lecture...



## Sensibilisation et formation

Comme en prévention, les actions de sensibilisation et de formation ont également été dynamisées par la mise en place de la loi du 13 avril 2016. Malgré les reports et annulations inhérents à la crise sanitaire, elles ont concerné en 2020 près de 1 200 personnes. Ces actions sont conduites par les établissements de Montpellier, Toulouse, Paris, Colombes, Grenoble, Marseille, et par le pôle formation rattaché au siège.

**On observe en 2020 une demande croissante de sensibilisation et de formation sur la prostitution des jeunes, notamment des mineur-es, liée à la prise de conscience progressive mais réelle de ce fait social et de l'urgence à le combattre. L'Amicale du Nid peut s'appuyer sur son expertise croissante en la matière (Missions mineur-es, diagnostics sur la prostitution des mineur-es...).**

Par ailleurs, il est fondamental de parvenir rapidement à sensibiliser puis à former massivement les forces de l'ordre, Police et Gendarmerie, les personnels des Préfectures, mais aussi les professionnel.les de santé notamment en médecine de ville.

### Sensibilisation

De nombreuses actions de sensibilisation à la lutte contre le système prostitutionnel ont été conduites en 2020 dans les territoires où l'Amicale du Nid est implantée, mais aussi plus récemment en ligne, du fait des mesures liées à la crise sanitaire.

Elles ont touché près de 1 000 professionnel.les de l'action sociale et socio-éducative, de l'éducation nationale, de la protection de l'enfance et de la prévention spécialisée, de la Justice...

Les sensibilisations permettent d'informer massivement sur les réalités de la prostitution et les enjeux de la lutte contre le système prostitutionnel, mais aussi sur le projet associatif et les actions de l'AdN. Elles déclenchent souvent un intérêt pour notre offre de formation et l'acquisition de compétences pour comprendre, repérer, accompagner, prévenir les situations de prostitution.

## Formation

Près de 200 professionnel.les ont participé à nos formations, venant pour l'essentiel du secteur socio-éducatif, en recherche d'acquisition de compétences et de partage d'expérience sur le système prostitutionnel, la prostitution des mineur-es et la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.

**L'Amicale du Nid est un organisme de formation** qui compte 20 ans d'expérience dans la formation professionnelle continue, grâce à une équipe de formateur.trices professionnel.les. Nos formations s'appuient sur des **situations concrètes** de personnes accompagnées par l'Association et sur une **analyse pluridisciplinaire** de la prostitution.

**La formation s'appuie sur l'expertise de l'Amicale du Nid et la valorise. Ses objectifs sont :**

- Faire connaître le phénomène prostitutionnel, ses enjeux, les impacts sur les personnes,
- Faire changer les représentations sur la prostitution,
- Permettre, notamment aux travailleur-euses sociaux.ales, de repérer la problématique prostitutionnelle et leur donner les outils pour pouvoir accueillir et orienter les personnes,
- Former des intervenant-es de prévention.

Outre ces formations, l'Association propose des possibilités **d'orientation et d'appui** en post-formation.

### Catalogue des formations de l'Amicale du Nid

Notre catalogue se compose des formations suivantes, qui peuvent être réalisées en inter ou en intra-organisation :

- Comprendre le système prostitutionnel pour agir en prévention (1 jour)
- La prostitution des jeunes, notamment des mineur-es : comprendre pour agir (2 jours)
- La loi du 13 avril 2016 pour les associations agréées et leurs partenaires : les parcours de sortie (2 jours)
- Se former à la prévention de la prostitution des jeunes (3 jours)
- Travail social et prostitution : se former pour mieux repérer, accompagner, orienter et prévenir (3 jours)
- Travail social et traite des êtres humains à des fins de prostitution (3 jours)

L'Amicale du Nid propose aussi des formations sur mesure.

Contact : [formation@adn-asso.org](mailto:formation@adn-asso.org)



### Organisme certifié

Au moment où nous rédigeons ce rapport d'activité, **l'Amicale du Nid vient d'obtenir la certification de son organisme de formation**, reconnaissance de sa qualité au service des professionnel.les formé-es.

Cette certification permet notamment le financement des formations par les OPCO.

« *Contenu riche avec lequel j'ai pu facilement faire des liens avec ma pratique et mon expérience, des supports diversifiés et pertinents, merci!* »

Une participante à une formation, Saint Germain en Laye, 2020

### **Former et renforcer le partenariat en Haute-Garonne**

La formation sur la prostitution des mineur-es dispensée à des professionnel.les du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF) le 31 octobre 2020 est une première, en tout cas depuis plusieurs années, avec des structures de la protection de l'enfance du département. Ce temps de formation et d'échange était d'autant plus précieux que le CDEF 31 est l'institution incontournable en matière de mise à l'abri et de protection des mineur-es en Haute-Garonne. Les former au repérage, à l'écoute, à l'accompagnement de jeunes en risque ou en situation de prostitution était donc essentiel, mais ce sont nos deux structures qui bénéficient du partenariat renforcé par la formation.

Le groupe de participant-es était composé de différents types de professionnel.les (travailleur-euses sociaux.ales, infirmier-es, psychologue), travaillant sur différents foyers d'accueil... La formation leur a permis de se décaler, durant deux journées, de l'accompagnement des jeunes pris en charge, d'analyser et d'élaborer collectivement des hypothèses et stratégies pour aborder les situations prostitutionnelles rencontrées. Les indicateurs présentés ont conforté les professionnel.les dans le repérage de certaines situations sources de doute, cette reconnaissance étant le préalable indispensable à la prise en charge d'une problématique souvent sidérante.

Cet espace a également permis de réaffirmer la nécessité d'organiser des actions collectives de prévention primaire et secondaire de la prostitution auprès des jeunes considéré-es comme vulnérables.

Enfin, la formation a été dispensée conjointement par l'AdN 34 et l'AdN 31, pour mettre à profit l'expertise acquise par l'équipe du 34 en matière de prostitution des mineur-es et de formation sur ce thème.

« *Merci pour cette formation très enrichissante, qui associe apports théoriques et expériences de terrain, et va m'être d'une grande utilité dans les accompagnements que je mène* »

Une participante à une formation, Montpellier, 2020

### **Des sessions de formation pour mieux faire réseau en Bretagne**

Deux formations de deux jours, intitulées « Le système prostitutionnel : comprendre pour agir », ont été animées dans le Finistère aux mois de janvier et février 2020. Ces sessions font suite au diagnostic conduit par l'Amicale du Nid en Bretagne entre 2018 et 2020. Au-delà des échanges et apports de connaissance pour mieux appréhender les processus prostitutionnels, déconstruire les représentations et soutenir les professionnel.les dans leurs pratiques, ces formations ont pour objectif de faire réseau entre les partenaires amené-es à travailler ensemble au repérage et à l'accompagnement des personnes en situation de prostitution.

Les formations organisées sur les territoires de Brest et de Quimper ont rassemblé 42 participant-es issues d'une quinzaine de structures : associations d'aide aux victimes, éducation nationale, collectivités territoriales, mission locale, hôpitaux, centres d'accueil de demandeurs-euses d'asile...

Des sessions de formation sur le même format sont programmées en 2021 en Côtes-d'Armor, Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan. Elles s'inscrivent dans le projet plus large d'implantation de l'association dans la région et de son agrément pour porter le dispositif des parcours de sortie de la prostitution dans les quatre départements bretons sont programmées en 2021 en Côtes-d'Armor, Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan. Elles s'inscrivent dans le projet plus large d'implantation de l'association dans la région et de son agrément pour porter le dispositif des parcours de sortie de la prostitution dans les quatre départements bretons.

Le pôle formation national a entamé dès juillet 2020 une réflexion sur la digitalisation de certains contenus sous forme de formations synchrones, de webinaires ou de MOOC complémentaires aux formations en présentiel. Notre champ thématique et notre démarche pédagogique incitent à une réflexion fine sur les objectifs et les modalités de cette dématérialisation. Une formation sur les fondamentaux de l'animation de classe virtuelle a été suivie par les animateur.trices de sensibilisation et de formation en janvier-février 2021 avec l'ISTF, organisme de formation spécialisé dans les formations en ligne.

## Aller vers

**L'aller-vers consiste à « être là où sont et où en sont les personnes » et ses objectifs sont :**

- Créer et maintenir des liens avec les personnes en situation de prostitution, peu visibles au sein des institutions, mineures et majeures, femmes, hommes, personnes trans.
- Faire connaître l'association et nouer ce premier lien de confiance qui permettra d'amorcer un accompagnement en vue de la construction, au rythme de la personne et selon ses décisions, d'une insertion socioprofessionnelle et d'une sortie de la prostitution.
- Proposer de la prévention des risques et réduction des dommages adaptée au public (écoute et conseils personnalisés, distribution de préservatif masculins et féminins, etc.).
- Diffuser de l'information sur les droits communs notamment sur la santé, en prévenant et/ou orientant pour une prise en charge des conséquences des violences liées à la situation prostitutionnelle, au sens de la santé globale de la Charte d'Ottawa qui se réfère à la définition de la santé de l'OMS (constitution de 1946) : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. ».
- Proposer un accompagnement des demandes exprimées, prenant en compte les conséquences des violences vécues, avec la perspective de sortie de la prostitution et d'insertion socio-professionnelle.

À Paris, Marseille, Lyon, Grenoble, Chambéry, Montpellier, Béziers, Toulouse, en Seine-Saint-Denis, les équipes de l'association vont au-devant des personnes en situation de prostitution, de jour ou de nuit, sur les lieux de prostitution de rue ou de route, mais aussi sur Internet comme en Bretagne (sites d'« escorting », de petites annonces, réseaux sociaux, tchats...).

« M., 54 ans, est en situation de prostitution sur une route nationale en camionnette. Lorsque nous la rencontrons sur le lieu de prostitution, elle nous dit à quel point elle est en difficulté. Elle a quitté son mari violent, a besoin d'argent pour payer son divorce, pour payer les soins de son enfant resté au pays, pour payer son loyer. Elle est épuisée, dépassée par tous ces problèmes. Elle ne veut pas venir en rendez-vous au service, elle dit qu'elle ne peut pas savoir de quoi sera faite sa prochaine semaine, elle ne peut pas planifier... nous lui rappelons notre disponibilité. Quinze jours après, M. s'est présentée dès l'ouverture de la permanence. »

Une personne de l'Amicale du Nid

### **À Marseille : avec le covid, adaptation des maraudes dans l'espace public et développement de la prévention dans les foyers**

Durant le second confinement, les maraudes ont été adaptées à la réalité des situations prostitutionnelles du territoire (augmentation de la fréquence de passage sur certains lieux, réduction dans d'autres) mais l'AdN 13 a observé globalement une baisse significative du nombre de personnes vues lors des maraudes de rue.

A contrario, les effets du confinement ont poussé les personnes à être plus présentes dans les foyers, favorisant le développement d'ateliers au sein des structures d'hébergement partenaires, notamment auprès des mineur-es.

L'équipe a observé une diminution du nombre de jeunes en fugue. Des ateliers de prévention sur les situations prostitutionnelles ont ainsi pu être mis ou remis en place dans les foyers, généralement en fin de journée, souvent autour d'un repas. Cela a permis de créer des espaces de parole où des thématiques variées sont abordées, notamment autour du rapport au corps et des relations intimes.

Le recrutement en novembre d'une infirmière à temps partiel dédiée à la mission mineur-es a facilité le développement de nouveaux supports pédagogiques sur les problématiques de santé, et plus particulièrement sur le fonctionnement du corps (comprendre ses douleurs, son système reproductif, etc.).

### **À Paris : l'équipe Intermède a continué à aller vers les personnes les plus précaires, pour répondre aux besoins durant la crise sanitaire**

Les actions de prévention sur le terrain de la prostitution ont été terriblement mises à mal depuis le premier confinement. Le covid et les restrictions de déplacements qui s'en sont suivies n'ont plus permis aux personnes en situation de prostitution d'être sur le terrain. En conséquence de quoi, la plupart en très grande précarité n'ont plus eu de revenu du jour au lendemain. Plus rien pour payer le loyer, avec la crainte d'être expulsées par le bailleur, plus rien pour faire les courses...

L'équipe Intermède, consciente des difficultés vécues par les personnes accompagnées, a gardé le contact par téléphone ou mail, afin de les diriger vers les associations proches de leur domicile délivrant des repas ou des colis alimentaires.

Fort heureusement, dès le premier confinement, la DRILH, la DIHAL et l'ARS ont rapidement débloqué des fonds qui ont permis l'achat de tickets services. Les personnes qui pouvaient se déplacer sont venues chercher les tickets qui leur étaient réservés. Pour certaines très éloignées et n'ayant pas de possibilité de se dé-

placer, une tournée avec le véhicule d'une salariée a été organisée. A deux reprises, deux salariées sont allées faire la distribution, parfois en lointaine banlieue. L'équipe a ajouté dans l'enveloppe, les formulaires suivants : attestations dérogatoires de déplacements, notice explicative d'utilisation pour les tickets services dans la langue de la personne, formulaire rappelant les gestes barrière, liste actualisée des lieux de distribution de denrées alimentaires ou de paniers repas.

Pour Intermède, 312 personnes, les plus précaires, ont bénéficié de ces tickets services. Malheureusement Intermède n'a pas pu répondre à toutes les demandes et l'équipe est inquiète pour 2021.

## Bilan de l'aller vers en présentiel dans l'espace public

### 2 884 personnes différentes rencontrées en aller-vers

- 75% de femmes, 25% de personnes trans
- Age : 82% ont plus de 25 ans, 16% 18-25 ans et 2% mineur-es
- Origine :
  - 24% d'Afrique sub-saharienne
  - 24% d'Amérique latine
  - 19% d'Asie
  - 11% de l'Union Européenne hors France
  - 10% du Maghreb
  - 7% de France
  - 5% d'Europe hors UE

### Parmi les rencontres en aller-vers en 2020, un tiers de nouvelles personnes :

- Plus de femmes (80%), moins de personnes trans (19%) et 1% d'hommes
- Plus jeunes : 76% de plus de 25 ans, 22% 18-25 ans et 2% mineur-es
- Origine : plus d'Afrique sub-saharienne et d'Amérique latine. Notamment :
  - 28% d'Afrique sub-saharienne
  - 28% d'Amérique latine
  - 13% d'Asie
  - 13% de l'Union Européenne hors France
  - 10% d'Europe hors UE
  - 9% du Maghreb
  - 7% de France

## Bilan de l'aller vers en distanciel

- 2 436 contacts par SMS, mail, Snapchat, WhatsApp
- 162 réponses (6.6%)
- 8 contacts dans nos locaux

## Accueil et accompagnement

L'accueil concerne toute personne qui se présente dans un établissement, de manière inconditionnelle. Selon les établissements, les modalités d'accueil, collectives ou individuelles, peuvent être déclinées de façon différentes tout en gardant les mêmes lignes directrices.

## L'accueil vise à :

- Instaurer une relation de confiance, dans un cadre convivial et rassurant, tout en présentant les actions et missions de l'établissement,
- Favoriser une dynamique de changement en proposant une orientation ou un suivi au plus près des besoins des personnes.

## Les accueils de l'Amicale du Nid sont de deux types, qui ont été distingués dans les chiffres :

- D'une part, l'accueil de jour de Saint-Denis, ouvert aux femmes en errance et à leurs enfants. La fréquentation de cet accueil est limitée par la capacité maximale du lieu d'accueil, l'équipe étant fréquemment obligée de faire face à une file d'attente dans la rue. Le rôle de cet accueil : un lieu actif, dynamique où les femmes et leurs enfants trouvent, au-delà de l'alimentation et des moyens d'hygiène, des activités collectives autour de l'accès aux droits, de la parentalité et de bien d'autres thèmes. Certaines parlent de la situation de prostitution et peuvent être orientées pour un accompagnement spécifique.
- D'autre part, les accueils spécifiques sur la question de la prostitution avec pour objectif d'engager un accompagnement quand la personne formule une demande.

## Qui sont les plus de 5 200 personnes accueillies en 2020

### Accueil des personnes en situation de prostitution : 3 000 personnes accueillies

- 39% d'enfants,
- Personnes adultes : 89% de femmes, 6% de personnes trans, 5% d'hommes,
- Age : 49% plus de 25 ans, 12% 18-25 ans et 39% mineur-es (il s'agit des enfants des personnes accueillies),
- Origine : 69% d'Afrique subsaharienne, 13% d'Amérique latine, 10% du Maghreb, 6% française, 2% d'Europe hors union Européenne.

### Accueil de jour à Saint Denis (93) : 2 210 personnes accueillies

L'accueil de jour « Cesaria Evora » a été maintenu ouvert toute l'année 2020, même en plein premier confinement, compte-tenu des besoins de son public dont l'extrême précarité a été accentuée avec la crise sanitaire et la tension économique accrue en découlant : femmes en situation de très grande précarité, sans hébergement stable, voire sans hébergement, avec ou sans enfant :

- 49% de femmes, parmi ces femmes, 62% nouvelles par rapport à 2019,
- 51% d'enfants, parmi ces enfants, 50% de nouveaux par rapport à 2019,
- 55% connu-es dans le cadre du « plan hivernal », étendu en 2020 sur 10 mois compte-tenu de la crise sanitaire.

L'accueil de jour, c'est un lieu où se poser avec une équipe de 8 professionnel.les, un lieu où prendre une collation, un repas chaud ou un goûter, pouvoir être reçu-es en entretien social, trouver un soutien parental, rencontrer une éducatrice jeunes enfants, prendre une douche, laver son linge. En chiffres :

- 14 228 passages de femmes et 8 705 passages d'enfants dans l'année,
- 98 femmes reçues dans le cadre d'un soutien à la parentalité (154 entretiens),
- 215 familles reçues en entretien social (335 entretiens),
- 17 310 collations,
- 13 568 repas chauds et 2 188 goûters dans le cadre du plan hivernal,
- 1 488 douches,
- 689 machines à laver.

## Confinement à l'accueil de jour de Saint-Denis : continuer à répondre à l'urgence et à la précarité

Dès le 14 mars, des dispositions ont été prises pour proposer aux femmes d'emporter la prestation alimentaire habituellement servie sur place ou à emporter et assurer un turn-over pour celles souhaitant rester dans le lieu pour se mettre à l'abri, prendre une douche, laver son linge.

Des contacts téléphoniques ont été assurés pour prendre des nouvelles, transmettre des informations (notamment les consignes sanitaires gouvernementales), recenser les besoins et apporter une écoute et un soutien moral. Cette pratique n'est habituellement pas très développée à l'accueil de jour, mais elle a été importante pour les personnes accueillies comme pour les professionnel.les, pour avoir des nouvelles et pouvoir proposer un soutien et des solutions aux personnes.

Des entretiens avec la vacataire psychologue se sont mis en place par téléphone. A partir d'avril, des entretiens sociaux individuels ont pu être proposés aux ménages en difficultés. L'équipe a soutenu des mères dont les enfants étaient scolarisés pour assurer les cours à domicile.

Les deux équipes dites « de jour » et de « période hivernale » ont été mutualisées pour permettre un accueil du public six jours sur sept. Pour les besoins alimentaires, le Département de Seine-Saint-Denis a livré gratuitement des repas préparés dans la cuisine centrale de Clichy. La ville de Saint-Denis et la DRIHL ont procuré des masques et des gants.

« *A.B., âgée de 26 ans, originaire du Nigéria, victime d'un réseau de prostitution, est accompagnée depuis 3 ans. Nous la soutenons au quotidien dans l'ensemble de son parcours. Elle a obtenu une régularisation au titre du droit d'asile, puis l'ouverture de droits sociaux (RSA), s'est inscrite dans des démarches actives de recherche d'emploi. Elle a suivi une formation de français puis effectué un stage rémunéré à l'AAVA (atelier d'adaptation à la vie active). Elle a pu accéder à un appartement de type 3 avec bail glissant. Nous l'avons accompagnée tout au long de son installation. A.B. maîtrise maintenant bien le français mais a encore quelques difficultés à effectuer les démarches administratives. La gestion du quotidien avec son bébé et l'accès à un premier logement de droit commun constitue une lourde charge pour cette mère isolée. A.B. a petit-à-petit pris ses marques, seule, et se mobilise pour trouver un mode de garde afin de rechercher un emploi dans le secteur des services d'aide à la personne.* »

Une personne de l'Amicale du Nid

## Le « premier accueil » présenté par les professionnel.les de Toulouse

« Le premier accueil peut être décrit comme la première rencontre. Pour certaines personnes que nous rencontrons dans « l'aller-vers » le premier accueil est la première rencontre dans nos locaux. Pour d'autres il est la première rencontre avec notre association et le. la travailleur-euse social-e accueillant-e.

Chaque premier accueil est différent puisque chaque rencontre, chaque personne est singulière. Après un léger temps d'observation et de silence, l'entretien de premier accueil débute généralement par « les présentations » : présentation de soi en tant que travailleur.se social-e, présentation de l'association, de ses missions, énonciation

de la « prostitution » et de nos valeurs associatives. Ces présentations sont nécessaires pour que la personne puisse se situer et comprendre les possibilités d'accompagnement. Nous nous attardons régulièrement sur les principes de « confidentialité », « d'écoute » et de « non-jugement » lors de ces premiers accueils; ils sont les fondements de la création du lien de confiance et de l'intervention sociale.

Une écoute bienveillante est proposée, adaptée à chaque personne tout en maintenant les objectifs d'un entretien de premier accueil : avoir des éléments de situation de la personne, percevoir sa demande afin d'évaluer les possibilités et objectifs d'accompagnement. A ce stade, l'entretien de premier accueil peut prendre la forme d'un « récit de vie », d'une demande précise, d'une écoute ou même d'un long silence. Certains premiers accueils peuvent durer 30 minutes, d'autres 1h30 selon la personne, là où elle en est, ses besoins, le lien qui s'est créé, le sentiment d'écoute et de confiance... Tant de paramètres qui ne se contrôlent pas et qui peuvent évoluer lors de ces temps d'accueil et d'écoute. S'adapter, être à l'écoute et créer une atmosphère bienveillante sont alors les maîtres mots.

Clore un entretien de premier accueil n'est pas toujours simple. Il peut être un moment surchargé en émotion. La personne est souvent en attente d'une réponse immédiate et la frustration peut être grande quand on énonce les modalités de la prise de décision d'accompagnement : a posteriori, en équipe lors d'une réunion avec validation par un cadre. Les entretiens sont terminés en remerciant la personne pour ce qu'elle a pu énoncer de verbal et de non verbal. Nous rappelons le principe de confidentialité et de partage en équipe puis nous résumons les éléments de sa situation et les demandes.»

## L'accompagnement social global

**L'accompagnement social global personnalisé proposé par l'Amicale du Nid intègre toutes les dimensions du processus d'émancipation de l'emprise du système prostitutionnel.**

**L'objectif global de l'accompagnement** est la sortie de la prostitution vers l'insertion socio-professionnelle. Les personnes sont accompagnées, selon leur situation, l'évolution de leurs demandes, dans le processus d'émancipation de l'emprise du système prostitutionnel. Nous constatons depuis plusieurs années la complexité des situations, entraînant des suivis renforcés, nécessitant un travail pluridisciplinaire et multi-partenarial pour accompagner les personnes vers une émancipation de l'emprise, prendre en compte les conséquences de la violence de la prostitution sur leur santé, les accompagner à des solutions administratives et, plus globalement, à l'accès à leurs droits.

**La situation de traite des êtres humains** nécessite en particulier un accompagnement renforcé. Les équipes de travail social accompagnent les personnes à s'identifier comme victimes de TEH, à dénouer l'emprise, à conduire des démarches pour l'accès à leurs droits et tout en travaillant sur les conséquences de la situation de prostitution. Ces accompagnements demandent aux équipes d'acquérir des compétences juridiques. Des juristes sont maintenant présentes au Siège et dans les établissements de Lyon, Toulouse, Montpellier, Paris et Grenoble.

### Qui sont les 1 235 personnes en accompagnement social global en 2020

- 90% de femmes, 8% d'hommes, 2% de personnes trans,
- Âge : 70% ont plus de 25 ans, 28% 18-25 ans, 2% sont mineur-es,
- Origine : 73% d'Afrique subsaharienne, 9% du Maghreb, 6% de l'Union Européenne hors France, 7% française, 3% d'Amérique latine, 2% d'Europe hors UE.

« N. a été orientée vers l'association lorsqu'elle a porté plainte contre son compagnon pour proxénétisme et violences. Elle n'avait auparavant jamais fait appel à des travailleurs sociaux ni à des médecins. Un accompagnement global a été mis en place, en insistant sur la santé. Elle avait besoin d'une intervention urgente, car ses dents se déchaussaient et elle risquait de toutes les perdre. L'accompagnement lui a permis d'accepter la nécessité de se soigner, d'ouvrir ses droits sociaux, de faire les démarches.

Une personne de l'Amicale du Nid

## Insertion socio-professionnelle

### Ateliers d'adaptation à la vie active (AAVA)

Ces ateliers, qui placent les personnes dans une situation réelle de travail, à travers une activité de façonnage et d'impression, représentent un appui puissant pour reconstruire l'estime de soi, le lien aux autres – donc travailler sur les conséquences de la violence subie – et permettent aux personnes de percevoir une rétribution.

Hélas, 2020 a porté un coup de frein très important au fonctionnement de nos deux ateliers : confinement, fonte des carnets de commandes, notamment de la part de nos client-es très inscrit-es dans les champs de la communication et l'évènementiel.

**La majorité des personnes souhaitant intégrer l'AAVA, émettent les objectifs suivants :**

- « Pour se projeter autrement qu'à travers la prostitution »,
- « Pour se prouver que je vaud mieux que la prostitution »,
- « Pour être occupée, se sentir utile et valorisée »,
- « Pour être en lien avec d'autres personnes »,
- « Pour travailler et apprendre à travailler en France »,
- « Pour améliorer l'apprentissage du français »,
- « Pour se donner des chances de réaliser son projet professionnel »,
- « Pour avoir des ressources ».

« B., un homme de 51 ans, vit aujourd'hui sous une apparence et une identité féminine. Après plusieurs années de prostitution, elle nous est adressée par le Service Écoute Accompagnement d'un partenaire. Elle est logée à ce moment-là en appartement de coordination thérapeutique. Dès les premières semaines, B. dit le plaisir d'être à l'atelier d'accompagnement à la vie active (AAVA) : un complément de ressources, bien sûr, alors qu'elle avait des dettes, mais aussi un lieu de mobilisation pour elle qui se voyait si loin du marché du travail, d'une activité professionnelle. C'est une inscription dans une réalité qui lui donne confiance. Sa crispation sur sa perfection personnelle et, ou sa peur de mal faire nous laissent souvent peu de place pour lui faire des remarques, formuler des critiques. Après avoir subi des menaces, agressions sur son lieu d'hébergement, B. déménage, les choses se stabilisent, elle a fait face. Le « Je travaille bien » s'estompe laissant progressivement la place à son acceptation d'être en situation de stage, d'apprendre, de reconnaître des erreurs. La rapidité nécessaire dans les travaux lui semble possible comme une adaptation à la réalité du marché, une acceptation de limites constructives. Les prochains objectifs, pour aller vers un emploi à temps partiel : améliorer son français, préparer des projets professionnels, faire preuve d'un peu plus d'initiatives et si possible de rapidité encore.»

Une personne de l'Amicale du Nid

## Prendre confiance en soi et soin de soi

« L'atelier me permet de sortir, de rencontrer de nouvelles personnes et de prendre confiance en moi. »

« Je me sens bien à l'atelier, ça m'aide à oublier mon passé, je rencontre des gens, je suis heureuse maintenant »

« L'atelier m'empêche de penser, je me mobilise physiquement, je ne suis plus malade car je ne reste pas à la maison sans bouger »

## Avoir une première expérience professionnelle

« Ça m'aide à connaître le travail. Je suis contente de travailler ici, d'avoir l'opportunité. Je n'ai jamais travaillé en France, ça me donne de l'expérience. Je sais me lever le matin, comment travailler et comment me comporter. »

« Je me sens bien. La dernière fois vous m'avez dit ce que je dois faire ou ne pas faire et je le sais. Le fait de parler français, de soupirer... Je pense que j'ai progressé. »

« L'atelier m'a apporté beaucoup de joie, une super expérience pour travailler ailleurs, j'ai beaucoup appris. »

« Cela me permet de ne pas rester à la maison. C'est une étape avant de faire quelque chose d'autre »

« Le temps que j'ai passé à l'atelier a été une véritable et importante expérience, j'ai plus d'expérience de travail et cela me motive à être capable de prévoir un projet de travail dans le futur »

« L'atelier me donne une première expérience professionnelle, une « bonne vision du travail » où je ne suis pas humiliée et ni dévalorisée. »

## Pouvoir se projeter dans un futur sans prostitution

« L'atelier me permet de moins penser, de faire moins de cauchemars et de prendre soin de moi. Je me sens plus sûre de moi et cela m'a donné l'espoir d'un futur sans prostitution »

« L'atelier m'aide beaucoup. Ça m'évite de rester à la maison et de trop penser; je me réveille le matin et je sais que j'ai quelque chose à faire. Ça me permet de vivre une vie normale loin de la prostitution ». »

« L'atelier m'apporte beaucoup. J'ai pu progresser en français et cela m'a donné une opportunité de faire « face » à la vie. Je ne souhaite pas retourner en rue. »

« L'atelier m'a permis de voir que je pouvais être utile à la société, qu'une autre vie existait en dehors de la prostitution et que j'étais capable de vivre et manger bien sans la prostitution. »

« Avant, je pensais que je ne pourrais pas faire autre chose que la prostitution. Pour moi l'atelier a été un nouveau commencement, j'ai découvert que je pouvais faire autre chose. J'oublie les violences de la prostitution. Cela me revient lorsque je suis à la maison. »

Des personnes stagiaires en AAVA à Lyon

### Qui sont les 71 bénéficiaires des deux AAVA en 2020

- 2 AAVA de 20 places à Colombes et 18 places à Lyon,
- 94% de femmes, 4% d'hommes, 2% de personnes trans,
- Âge : 72% de plus de 25 ans, 28% de 18-25 ans,
- Origine : 92% d'Afrique subsaharienne, 3% du Maghreb, 3% d'Européenne hors UE, 2% de l'Union Européenne dont France.

## Hébergement, logement accompagné



CHRS Korawai à Saint-Denis

L'Amicale du Nid dispose de 511 places d'hébergement et logements accompagnés en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), hébergement d'urgence (CHU), résidences sociales, pension de famille, hébergement d'urgence pour demandeur-euses d'asile.

En outre, l'Amicale du Nid assure l'accompagnement social spécialisé dans le centre provisoire d'hébergement (CPH, 25 places), HUDA (50 places) et le centre d'hébergement d'urgence (CHU, 20 places, depuis 2020) de l'association COALLIA à Paris et la résidence sociale Pierre de Ronsard (47 places) de l'association ADOMA en Seine-Saint-Denis.

### Qui sont les 624 personnes hébergées en 2020

- 1/3 d'enfants,
- Personnes adultes : 90% de femmes, 8% d'hommes, 2% de personnes trans,
- Age des adultes : 77% de plus de 25 ans, 23% de 18-25 ans,
- Origine des adultes : 62% d'Afrique subsaharienne, 18% du Maghreb, 12% française, 2% d'Asie, 2% d'Amérique latine, 3% d'UE hors France et 1% d'Europe hors UE.

À ces personnes hébergées s'ajoutent 201 résident-es en logements accompagnés en Seine-Saint-Denis, en résidence sociale et pensions de famille.



Pension de famille Rosa Parks à Saint-Denis

## Centre d'hébergement d'urgence pour femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales à Béziers

En 2018, le réseau santé-violences faites aux femmes a identifié des besoins importants en matière de mise à l'abri et d'accompagnement de femmes, avec ou sans enfant, victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

La Direction départementale de la cohésion sociale et le Conseil Départemental de l'Hérault ont lancé un appel à manifestation restreint pour la gestion d'un centre regroupé situé à Béziers. L'Amicale du Nid dans l'Hérault a postulé et a été retenue pour gérer le dispositif.

La prostitution s'inscrit dans le continuum des violences faites aux femmes, aussi, l'association a une expérience à faire valoir en matière d'accompagnement, de soutien des femmes victimes de violences. C'est pour cette raison que le Conseil d'Administration de l'association a validé l'élargissement de son travail à un nouveau public. Par ailleurs, les équipes de professionnel.les ont déjà identifié des violences conjugales parmi de nombreuses personnes en situation de prostitution accompagnées.

20 places d'hébergement d'urgence sont à disposition dans le centre.

Les services orienteurs sont les services sociaux du conseil départemental, de la police, gendarmerie, hôpital et centre communal d'action sociale (CCAS).

Un partenariat avec le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) permet de proposer un accompagnement spécifique avec une psychologue clinicienne et une juriste au sein des locaux.

L'Amicale du Nid propose une mise à l'abri en urgence notamment par un dispositif d'accueil 24h/24 où la police a accès à un appartement mis à disposition. Les femmes peuvent séjourner 6 mois (renouvelables une fois).

« Être hébergée au CHRS me permet d'avoir des projets bien cadrés afin d'intégrer la société et le pays où je vis et de pouvoir faire tout ce qui est lié à la vie quotidienne : manger / dormir / me vêtir, sans cet hébergement j'étais désorientée et plus vulnérable. »

« Je vis dans un logement avec d'autres hébergées, les murs sont fins, on se dérange beaucoup mais on fait avec car on n'a pas le choix. C'est difficile mais je veux rester pour avoir un vrai logement. Je passe mon code en ce moment, je paye moi-même, je veux m'en sortir. »

« Ma fille a subi des attouchements sexuels par son père, moi je suis malade alors ne veut pas m'en parler et je suis très mal. »

« Au CHRS, je me suis adaptée à la vie en collectivité et vis en harmonie avec les autres hébergées. »

« En raison de la crise sanitaire qui sévit en France, il y a beaucoup de changement dans la société. Les périodes de confinement et reconfinement ayant débuté depuis mars 2020 ont bouleversé des choses dans l'emploi au point où je me retrouve à la recherche d'un emploi. »

« J'avais signé un contrat pour travailler dans les toilettes du forum des halles, avec la crise covid et la fermeture des centres commerciaux, ils n'ont pas pu me garder et après je n'ai pas réussi à trouver un contrat de travail. »

« J'étais enceinte mais la «mama» m'a forcée à me prostituer dans la rue. Quand il est né, mon fils a été placé en famille d'accueil, j'ai toujours gardé contact avec lui. Je suis hébergée au CHRS, j'ai un titre de séjour après le PSP et mon fils qui a 12 ans vit avec moi depuis cette année et il garde contact avec sa famille d'accueil, il va bien et moi aussi. »

« Sans le CHRS, je ne sais pas où aller, je n'ai personne pour m'accueillir. J'ai besoin du CHRS pour ma santé, ma sécurité et ma disponibilité d'esprit et d'être posée. Je suis dans un repositionnement de moi, je suis en train de me reprendre en main après tout ce que j'ai traversé. J'ai vraiment besoin de construire une stabilité pour reconstruire ma vie car je suis encore jeune et je veux vraiment m'en sortir et me reconstruire petit à petit car j'ai l'envie. »

Personnes hébergées au CHRS de Seine-Saint-Denis

« E. s'est présentée à l'Amicale du Nid dans une situation de précarité et de marginalité extrême. Sa situation de prostitution était conjuguée à des problématiques addictives dures. Profondément marquée par les violences subies, elle avait totalement abandonné ses soins et perdu ses droits administratifs fondamentaux. Depuis un an et demi, ses relations avec le service ont sensiblement évolué : E. est explicitement dans la demande d'aide.

L'hébergement par l'Amicale du Nid lui a permis de rompre toute relation avec les gens qui l'hébergeaient auparavant et par là même avec un contexte prostitutionnel.

E. prend de plus en plus conscience de ses difficultés sur le plan de la santé. Elle nous fait part de sa difficulté à sortir de son lieu de vie, ce qui freine son désir de soin. Elle fait des demandes pour des interventions au domicile en matière de soin psychique dans un premier temps. Une mise en lien avec l'équipe mobile du service addictologie de l'hôpital est en cours. E. a réussi à aller jusqu'au bout de sa demande d'AAH (Allocation Adulte Handicapé).

Elle est très affectée du décès récent de sa sœur, mais elle s'investit aujourd'hui auprès de ses neveux et nièces, ce qui la valorise. E. respecte le cadre de l'hébergement et prend plaisir à investir celui-ci. »

Une personne de l'Amicale du Nid

## Accompagnement juridique

La dimension juridique indispensable des accompagnements (dépôt de plainte, demande d'asile, régularisation administrative...) nécessite, au-delà du partenariat, l'appui de juristes, présentes maintenant dans quatre établissements et au Siège.

### Cour d'appel de Lyon, affaire de traite des êtres humains à visée d'exploitation sexuelle : l'Amicale du Nid partie civile



Le 22 octobre 2020 la Xe chambre de la Cour d'appel de Lyon a prononcé son délibéré dans une affaire de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle : quasi identique pour toutes les parties civiles, et les prévenu-es voient quasiment toutes et tous leurs peines aggravées d'un an. Il s'agissait d'un gros réseau de proxénétisme nigérian, dont 24 personnes avaient été jugées en première instance, avec en bonne place un Pasteur.

L'Amicale du Nid avait rencontré alors plus de 20 victimes dans le cadre du démantèlement de ce réseau pour faire de l'information, mais un grand nombre d'entre elles avaient disparu, vraisemblablement « recaptées » rapidement par les exploiters. Finalement 18 parties civiles s'étaient constituées dont, parmi elles, 10 victimes directes accompagnées par les établissements de l'association à Lyon et Grenoble. Suite aux appels de certain-es condamné-es et du Parquet, l'audience en appel s'est déroulée du 8 au 12 septembre, en présence de 10 prévenu-es et de 14 parties civiles, les victimes étant toutes physiquement absentes et représentées par leurs avocates. Depuis trois ans, l'Amicale du Nid se constitue partie civile dans certaines procédures, quand elle accompagne effectivement les victimes. La raison d'être de ces constitutions est d'accompagner et soutenir les victimes dans l'épreuve qu'est pour elles la procédure pénale.

#### Cette procédure posait très nettement trois enjeux principaux :

- **La (non) prise en compte des droits et craintes des victimes**, notamment en matière d'aménagement d'audience qui auraient dû être mis en place pour protéger les victimes, en particulier compte-tenu de l'envergure du dossier et de sa relative médiatisation en première instance. Les victimes ont pris des risques considérables en participant à cette procédure alors que leurs droits (séjour, hébergement, protection, allocation de demandeur d'asile) ne sont souvent pas effectifs dans le même temps, malgré la mobilisation de l'association à leurs côtés.
- **La question de la gravité du « proxénétisme d'appui »**, via l'organisation matérielle de la prostitution (hébergement ou location de camions et de chauffeurs pour la prostitution à des coûts exorbitants, entretien et réparation des camions, collecte et transferts de fonds via des systèmes occultes vers le Nigéria...), et qui, in fine, rend possible le transfert dans des conditions dramatiques puis l'exploitation sexuelle sordide de 54 jeunes femmes, dont sept mineures, la plupart non identifiées, et l'enrichissement personnel de nombreux protagonistes.
- **L'épineuse question des victimes auteures**, et de leur prise en compte par la justice. Dans ces réseaux est organisé le changement de statut des victimes qui ont fini ou presque de payer leur dette de servitude : elles sont incitées, poussées, forcées parfois à rendre des services, surveiller d'autres victimes, puis prendre une part de plus en plus active dans les réseaux. Toutes les femmes prévenues devant la Cour d'appel sans exception étaient d'anciennes victimes de traite des êtres humains, dont certaines avaient été accompagnées par l'Amicale du Nid.

Si cela ne doit pas occulter la part de choix individuel dans ce changement de statut, toutes les victimes ne devenant heureusement pas proxénètes, la société française et les structures qui accompagnent les victimes du système prostitutionnel ont à penser et structurer une prévention de ce « devenir proxénète », entendu comme conséquence potentielle de la prostitution et de l'emprise du milieu prostitutionnel.

### **Journée d'échanges entre avocat-es de la CNDA et professionnel.les de l'Amicale du Nid**



Une trentaine d'avocat-es de la CNDA et de professionnel.les de l'Amicale du Nid se sont réuni-es le 8 octobre, à la Mairie du 10ème arrondissement de Paris, autour de la question de l'asile.

Les échanges se sont organisés sur trois thèmes :

- Les femmes congolaises victimes de prostitution et/ou de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle ;
- La reconnaissance du statut de réfugié pour les femmes albanaises victimes de proxénétisme ;
- Les femmes nigérianes victimes de la traite et la preuve de distanciation effective des réseaux.

Cette journée, pilotée par les quatre juristes de l'association, a rappelé l'importance de leur travail aux côtés des professionnel.les socio-éducatif.ves dans un accompagnement social global et de la collaboration avec des avocat-es engagé-es.

Ont émergé la nécessité d'une sensibilisation/formation des acteurs et actrices de la chaîne pénale et le souhait d'une rencontre avec des magistrat-es de la CNDA.





# PROSTITUTION : MINEUR-ES EN DANGER

## Ce que dit la loi

**La prostitution des personnes mineures est interdite sur tout le territoire de la République et une stratégie de prévention dans le cadre des séances relatives à la vie affective et sexuelle auprès des jeunes s'impose.**

- **La personne mineure en situation de prostitution est une victime, qui doit être protégée** : toute personne mineure prostituée, même occasionnellement, est en danger et relève de la protection du juge des enfants au titre de la procédure d'assistance éducative (Loi du 4 mars 2002).
- **Le client est coupable, et donc condamnable** : le fait de solliciter, d'accepter ou d'obtenir, en échange d'une rémunération ou d'une promesse de rémunération, des relations de nature sexuelle de la part d'un-e mineur-e, y compris de façon occasionnelle, est puni de trois ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende (loi du 13 avril 2016)
- **Le proxénète est aussi coupable, et donc condamnable** : le fait, par quiconque, de quelque manière que ce soit, d'aider, d'assister ou de protéger la prostitution; de tirer profit de la prostitution d'autrui; d'embaucher, d'entraîner ou détourner une personne en vue de la prostitution ou d'exercer sur elle une pression pour qu'elle se prostitue ou continue à le faire, est puni de 10 ans d'emprisonnement et 1 500 000€ d'amende lorsqu'il est commis à l'égard d'un mineur. Il est criminalisé lorsque les victimes ont moins de 15 ans.
- La même loi du 13 avril 2016 fait entrer officiellement **le risque prostitutionnel dans les thématiques à aborder dans les séances de prévention concernant la « vie sexuelle et affective »**, dont tout-e élève doit bénéficier au cours de sa scolarité.

Depuis le vote de la loi de 2016, la prostitution des mineur-es est de plus en plus présente dans le débat public. Plusieurs affaires de proxénétisme sur mineur-es de grande ampleur, en particulier en région parisienne, ont été médiatisées et des documentaires et reportages dans lesquels victimes et professionnel.les témoignent ont été diffusés dans des médias grand public. Les associations spécialisées, comme l'Amicale du Nid, sont régulièrement interpellées par les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE), de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ou de l'éducation nationale qui rencontrent des mineur-es en situation de prostitution et se trouvent démunis pour aborder le sujet avec elles-eux, les orienter et les accompagner.

## Constats relatifs aux enfants en situation de prostitution

**Entre 6 000 et 10 000 mineur-es seraient prostitué-es aujourd'hui en France**, en majorité des filles de 13 à 16 ans.

Les rares études faites sur la prostitution des enfants, celles de l'Observatoire des violences faites aux femmes de Seine Saint Denis (2019-2020) ou celle de l'Université de Bordeaux (octobre 2019 Bénédicte LAVAUD-LEGENDRE, Cécile PLESSARD, Gaëlle ENCRENAZ) ou celle faite par l'Amicale du Nid auprès des professionnel.les de l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris en 2018 retrouvent entre autres les constats suivants :

- Ce sont surtout les filles qui sont victimes de prostitution, et victimes de proxénétisme.
- La première situation prostitutionnelle se situe à l'âge de 15 ans en Seine Saint Denis.
- Les garçons sont parfois victimes mais ils sont majoritairement retrouvés parmi les proxénètes.
- Garçons et filles ont subi des violences au sein de leur famille, leur mère pouvant être victime de violences conjugales.
- Existence de difficultés pour les uns et les autres pour reconnaître leur situation en raison de la banalisation de la prostitution largement diffusée parmi les jeunes
- Internet, et particulièrement les réseaux sociaux cités comme le premier mode de recrutement et d'entrée en prostitution parmi les jeunes concerné-es.
- Existence de difficultés pour les professionnel.les à accompagner ces jeunes en raison de leurs déni, opposition, revendication.

## Principes d'action

**Les principes d'action de l'Amicale du Nid :**

- Les violences sexuelles s'inscrivent dans un continuum entre personnes mineures, jeunes majeur-es, adultes.
- La prostitution des mineur-es fait partie intégrante du champ des violences sexuelles à l'égard des enfants et doit être médiatisée comme telle.
- Les mineur-es en situation de prostitution sont des victimes, qui doivent être protégées : toute personne mineure prostituée, même occasionnellement, est en danger et relève de la protection du juge des enfants au titre de la procédure d'assistance éducative.
- La prostitution existe, de surcroît celle des mineur-es, car des « clients » pédocriminels (des hommes) achètent des services sexuels sans aucune conscientisation et volonté de conscientisation des violences du système prostitutionnel, de la « passe » et, en général, en niant la « connaissance » de la minorité de la victime, ou en la recherchant spécifiquement. En outre, ils déclarent très souvent ignorer la loi de pénalisation des acheteurs de 2016 en général, en particulier concernant les victimes mineur-es.
- La prostitution des mineur-es n'est pas une « expérience sexuelle » ou une « conduite à risque » relevant de la recherche de « limites » et « du champ des possibles » de la jeunesse comme en matière de conduites addictives par exemple. La prostitution n'est jamais une sexualité pour la personne, elle ne l'est qu'éventuellement pour l'acheteur.
- Un certain nombre d'institutions œuvrant auprès des jeunes se retrouvent en difficulté, comme l'ASE et la PJJ, confrontées à des situations individuelles très difficiles de jeunes disposant de peu de repères, compétences psycho-sociales et soutien parental : ces professionnel.les sont fréquemment démuni-es notamment face à des jeunes en fugues répétées, qu'ils-elles sanctionnent par des expulsions des établissements, ou

orientations vers d'autres, sans avoir eu les moyens de repérer, parler, « mettre au travail éducatif » la problématique prostitutionnelle, par manque de formation et de leviers d'action.

## Missions mineur-es de l'Amicale du Nid

L'Amicale du Nid dispose de « **mission mineur-es** » dans 5 départements : Paris, les Bouches-du-Rhône, le Rhône, la Seine-Saint Denis et, à partir du 1er janvier 2021 dans l'Hérault, avec pour missions (selon les départements et avec le soutien financier notamment des Conseils Départementaux) :

- Soutien des professionnel.les de l'ASE, de la PJJ, du secteur de la protection de l'enfance (en MECS notamment), de l'éducation nationale avec des formations, sensibilisations des professionnel.les pour déconstruire les représentations, repérer, accompagner, orienter et les soutenir par un étayage dans le cadre de leurs publics.
- Conduites d'actions de sensibilisation auprès des jeunes (par exemple dans un lycée du 14e arrondissement de Paris actuellement, ou groupes-ateliers en établissement ASE à Marseille, ou auprès de jeunes gens en MECS à Marseille)
- Co-accompagnement des mineur-es en situation de prostitution.

### Prostitution des mineur-es : signature d'un protocole en Seine-Saint-Denis

Le tribunal judiciaire de Bobigny, le Département de la Seine-Saint-Denis, l'Amicale du Nid 93 ainsi que plusieurs actrices et acteurs du territoire ont signé, vendredi 10 juillet, un protocole expérimental visant à renforcer et à mieux coordonner les actions à destination des mineur-es en situation de prostitution. En 2019, la procureure de la République a été saisie de faits prostitutionnels pour 95 personnes mineur-es. En avril 2019, à l'initiative de la procureure de la République, un groupe de travail réunissant le tribunal pour enfants, le Département, le Centre départemental enfants et familles ainsi que le secteur associatif, a été mis en place. Son objectif était de définir un cadre d'intervention spécifique aux mineur-es en situation de prostitution. Ses travaux ont été nourris par les constats d'une étude, parue en novembre 2019, et initiée par l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes de la Seine-Saint-Denis. Cette étude a notamment recensé des données inédites sur la prostitution des mineur-es et a souligné la nécessité d'améliorer le repérage, l'évaluation et l'accompagnement des victimes.

#### Mieux coordonner l'action des actrices et acteurs du territoire

Issu de cette réflexion et de ce travail en commun, le protocole expérimental signé par le président et la procureure de la République du tribunal judiciaire, le président du Département, l'Amicale du Nid et plusieurs autres actrices et acteurs du territoire vise une meilleure évaluation et prise en charge des mineur-es en situation de prostitution. Les partenaires s'engagent ainsi à mieux coordonner leurs actions afin de garantir une plus grande fluidité des suivis, dans le respect des savoir-faire et compétences de chacun-e.

Le protocole acte la création d'un poste de travailleur.se social.e dont le rôle sera d'assurer le suivi des dossiers sur l'ensemble de la chaîne de prise en charge, du signalement aux mesures d'assistance en passant par l'évaluation. Ce poste de coordination, créé au sein de l'association Amicale du Nid 93, est financé par le Dépar-

tement de la Seine-Saint-Denis via des crédits alloués par l'État dans le cadre de la stratégie pauvreté mise en place pour le territoire.

**Ce protocole a été signé avec le soutien de la préfète déléguée pour l'Égalité des Chances de la préfecture de Seine-Saint-Denis.**

*« Avec la signature de ce protocole d'expérimentation, et le financement d'un poste pour mieux coordonner la prise en charge des mineur-es en situation de prostitution, le Département de la Seine-Saint-Denis poursuit son engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes et pour la protection des mineur-es. Je remercie le Tribunal de Bobigny et toutes les associations engagées avec nous dans cette démarche inédite afin de faire progresser encore notre lutte contre ces violences. »*

Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

*« Le protocole est une illustration supplémentaire de l'engagement du parquet en faveur des mineur-es victimes de la prostitution. Il est aussi une illustration de la qualité et de l'intensité du travail partenarial en Seine-Saint-Denis. »*

Fabienne KLEIN-DONATI, Procureure de la République

*« Ce protocole signé par nos institutions et l'Amicale du nid, engagée depuis plus de 70 ans dans l'accueil et l'accompagnement social des personnes victimes de prostitution, inaugure un travail concret de prévention et d'accompagnement des jeunes qui se font happer par le système prostitutionnel. Avec les actrices et acteurs de terrain en lien avec ces jeunes, il faut lever le silence sur cette non-sexualité et ces nouvelles formes de violences sexuelles customisées, « glamourisées » et banalisées sur les réseaux sociaux et dans leur environnement, au profit pervers de proxénètes et acheteurs qui utilisent cette jeunesse. »*

Patricia LEGER, Directrice territoriale de l'Amicale du Nid 93

**Signataires du protocole :**

- Le Président du Tribunal Judiciaire de Bobigny
- La Procureure de la République près le Tribunal Judiciaire de Bobigny
- Le Président du Département de la Seine-Saint-Denis
- Le Directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse de Seine-St-Denis
- La Directrice générale du centre départemental enfants et familles
- La Directrice territoriale de l'association Amicale du nid 93
- Le Directeur général de l'association Croix Rouge
- Le Directeur général de l'association Jean Cotxet
- Le Directeur général de l'association de la Sauvegarde 93
- Le Directeur général de l'association vers la vie pour l'éducation des jeunes 93 (AVVEJ)

*Communiqué de presse du Conseil départemental 93, 10 juillet 2020*

**Mission mineur-es de l'Amicale du Nid dans le Rhône**

Dans le cadre du Plan pauvreté 2019-2020, nous avons pu mettre en place au mois de septembre 2020 le nouveau projet d'équipe mobile de prévention et de lutte contre la prostitution des mineur-es sur le 69. Ce projet consiste à sensibiliser/former les acteurs de l'enfance du territoire à la problématique de la prostitution des mineur-es (3 sessions de 3h), proposer un étayage des professionnel.les de la protection de l'enfance sur des situations concrètes de jeunes en risque ou situation de prostitution et enfin d'accompagner les équipes de professionnel.les de l'enfance à mettre en place et co-animer des actions de prévention auprès des jeunes (prostitution/devenir proxénète et devenir client de la prostitution).

L'équipe constituée de 2 professionnelles de terrain aguerries aux actions de sensibilisation (1,5 ETP) a su adapter ses outils et modalités d'animations au contexte sanitaire et intervenir ainsi depuis le mois de novembre auprès des professionnel.les de la protection de l'enfance du Rhône à raison de 3 séances par semaine en visioconférence. Près de 300 professionnel.les, souvent en grande détresse face aux situations de jeunes en prostitution sont encore en attente d'être sensibilisé-es par notre équipe. L'action de l'équipe doit se poursuivre en 2021 et 2022 grâce au soutien de la Métropole, du Conseil départemental et de la DDFE, toujours dans le cadre du Plan pauvreté. Ce projet a par ailleurs été l'occasion d'installer un comité de pilotage ainsi que des groupes de travail thématiques (Justice, mise à l'abris et prévention) avec les acteur.trices institutionnel.les du territoire afin de lutter plus efficacement contre la prostitution des mineur-es et mieux prendre en charge les situations dramatiques rencontrées sur ce territoire.

AdN



# LES PARCOURS DE SORTIE DE PROSTITUTION

Le parcours de sortie de prostitution est l'une des mesures phare de la loi du 13 avril 2016, visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. Les demandes sont présentées par une association agréée à la Commission départementale, qui statue et propose une réponse au à la Préfet-e.

**L'accord d'admission dans le parcours de sortie permet à la personne de bénéficier, sous réserve de l'approbation du-de la Préfet-e :**

- D'une autorisation provisoire de séjour (APS) de 6 mois, renouvelable 3 fois,
- Ainsi que d'une allocation financière d'insertion sociale (AFIS) de 330€/mois pour une personne seule (+132€ par enfant), si elle n'a pas d'autre revenu.

**Ce PSP ne constitue pas la seule voie de sortie de la prostitution**, l'Amicale du Nid accompagnant plus de 3 000 personnes par an vers une insertion socio-professionnelle sans prostitution, mais il représente un levier puissant pour les personnes qui sont prêtes à s'y impliquer.

L'avis de la commission départementale puis l'accord du-de la Préfet-e donnent un signal fort de reconnaissance de la considération portée à des personnes qui se pensaient, pour nombre d'entre elles, en marge de la société. L'une des personnes engagées dans le parcours a écrit : « Je me suis à nouveau senti un être humain, j'ai retrouvé ma dignité ».

Les commissions départementales se sont mises en place progressivement à partir de la fin de l'année 2017 et de façon très hétérogène sur le territoire. L'Amicale du Nid accompagne des personnes dans ces parcours dans les 15 départements où elle est implantée. Le nombre de parcours dans chaque département où est implantée l'Amicale du Nid est fonction des moyens de l'établissement, le parcours de sortie demandant une implication forte des personnes qui en bénéficient, mais également des professionnels qui les accompagnent. **D'une manière générale, ce nombre de parcours reflète plus la politique départementale (calendrier des commissions, critères de décisions, hélas hétérogène selon les Préfectures) que le nombre réel de personnes qui devraient pouvoir en bénéficier.**

**Les décisions préfectorales peuvent en effet être très diverses et hétérogène suivant les départements :**

- Certaines exigent des « preuves » de la distanciation du milieu prostitutionnel avant même que la personne ait pu bénéficier des moyens nécessaires pour s'en éloigner.
- D'autres peuvent être tentées de poser des exigences sur l'arrêt de la prostitution avant la demande de PSP ou, au contraire, rejeter les demandes des personnes qui auraient déjà cessé la prostitution.

L'un des points d'achoppement est l'exigence de documents d'identité dès la première demande ; or, beaucoup de victimes de traite des êtres humains se sont vues confisquer leurs papiers par le réseau et ne peuvent en obtenir un duplicata que lorsqu'elles sont en sécurité et qu'elles disposent des moyens nécessaires pour se rendre au consulat de leur pays.



## Répartition des dossiers de demandes de PSP par l'Amicale du Nid

L'Amicale du Nid déplore une baisse continue de la part des PSP autorisés par les Préfet-es, malgré une qualité que nous considérons homogène des dossiers présentés, après plusieurs mois d'accompagnement des personnes.

Nombre de demandes	Oct > déc 2017	2018	2019	2020	Total
Présentées	12	71	88	72	243
Autorisées	12 100%	60 84%	72 82%	53 74%	197 81%
Refusées		10	12	14	36
Reportées ou en attente		3	4	3	10

### Répartition territoriale des demandes de PSP et leur aboutissement

L'Amicale du Nid déplore une inégalité territoriale des PSP autorisés par les Préfet-es, malgré une qualité que nous considérons homogène des dossiers présentés, après plusieurs mois d'accompagnement social global des personnes. Des entrées en parcours sont refusées par des Préfet-es pour des motifs non réglementés et variables d'un département à l'autre : distanciation avec le système prostitutionnel, politique migratoire, grossesse, OQTF\*, hébergement communautaire, insuffisante maîtrise du français...Or les PSP ne visent qu'un seul objectif : la sortie de la prostitution.

\* OQTF : obligation de quitter le territoire français

Départements	Nombre de demandes de PSP présentées	Taux d'accord par le.la Préfet-e
13	25	84%
31	24	96%
34	13	100%
38	26	58%
69	14	64%
73	2	100%
75	61	100%
78	5	80%
92	15	33%
93	48	85%
95	10	30%
	243 demandes de PSP	81% de PSP autorisés

**Les différents établissements de l'association ont présenté entre octobre 2017 et 2020 243 demandes :**

- 197 personnes ont eu un accord pour entrer en parcours de sortie de prostitution.
- 149 ont eu un accord pour un 1er renouvellement à 6 mois.
- 119 pour un 2ème renouvellement à 12 mois.
- 78 pour un 3ème renouvellement à 18 mois.

10 personnes n'ont pas demandé de renouvellement en cours de parcours. Pour la plupart d'entre elles, le processus d'insertion était assez solide pour qu'elles n'aient plus besoin de l'appui du parcours ou bien parce qu'elles avaient été reconnues réfugiées.

**En 2020, 190 personnes étaient accompagnées en PSP par l'Amicale du Nid :**

- 72 personnes ont demandé une entrée en PSP.
- 46 ont demandé un 1er renouvellement à 6 mois.
- 67 ont demandé un 2ème renouvellement à 12 mois.
- 78 ont demandé un 3ème renouvellement à 18 mois.

## Parcours d'insertion

L'objectif du parcours de sortie de prostitution est de permettre aux personnes de bâtir une insertion socioprofessionnelle leur permettant de vivre sans la violence qu'est la prostitution.

La durée maximum de deux ans du parcours représente un défi considérable pour des personnes marquées par les violences vécues, la prostitution mais aussi, pour la plupart d'entre elles, des violences subies avant la prostitution, un niveau de scolarisation et de formation souvent faible et un nécessaire apprentissage du français.

C'est pour cette raison que ce parcours de sortie créé par la loi de 2016 ne peut convenir à toutes les personnes ayant connu la prostitution, certaines ayant besoin de plus de temps pour se libérer de l'emprise, se reconstruire et parvenir à l'insertion.

Le préalable nécessaire à toute insertion socioprofessionnelle est, pour la quasi-totalité des personnes concernées, la prise en compte de sa santé, avec l'accès aux soins physiques et psychiques, notamment des traumatismes qu'elles ont vécus et la compréhension de leur parcours, des circonstances qui les ont amenées à la prostitution, de la prise de conscience qu'elles ne sont pas coupables, mais victimes du système prostitutionnel et qu'elles ont une valeur et des capacités.

Dans ce contexte, l'accès à l'emploi est certes l'un des objectifs primordiaux, mais il est souvent vu comme la seule garantie possible d'une continuité de la régularisation administrative à la fin du parcours ; les personnes sont donc prêtes à accepter tout emploi, aux dépens de la formation qui leur permettrait pourtant de construire une insertion plus solide et plus épanouissante.

### Qui sont les personnes\* présentant une demande de parcours de sortie de prostitution ?

95% sont des femmes, 78% sont d'origine d'Afrique subsaharienne, 26% étaient déjà en situation de prostitution mineur-es, 95% vivent seul-es et la moitié ont des enfants, les  $\frac{3}{4}$  ont 18-35 ans, 86% sont en France depuis moins de 10 ans, les  $\frac{3}{4}$  ne sont plus en situation de prostitution depuis plus de 3 mois, 3% sont sans aucun hébergement et 4% en logement autonome, les autres sont en hébergement (CHRS, HU, ... hébergement communautaire...), 74% sont sans ressource, 84% sans titre de séjour,  $\frac{2}{3}$  n'ont pas une bonne maîtrise du français. Plus précisément :

#### ♂♀ Sexe

- 95% femmes
- 3% hommes
- 2% trans

#### 👤 Age

Les  $\frac{3}{4}$  sont âgé-es de 18-35 ans

- 47% 26-35 ans
- 28% 18-25 ans
- 21% 36-50 ans
- 4% de plus de 50

#### 👤 Situation personnelle

- 95% seules
- 53% sans enfant
- 26% avec enfant au pays
- 14% avec enfant avec elle
- 6% avec enfant avec elle et au pays
- 1% enceinte
- 5% en couple
- 45% avec enfant.s avec elle
- 18% avec enfant.s « au pays »

\* Source : 243 personnes

### 📍 Pays d'origine

- 78% d'Afrique subsaharienne, dont 50% Nigéria, 26% RDC
- 11% d'Algérie ou Maroc
- 2% UE hors France et 2% Française
- 2% Albanie
- 2% Brésil
- 3% autre

### 📅 Année d'arrivée en France

- 2% en 2000 et avant
- 3% entre 2001 et 2006
- 9% entre 2006 et 2010
- 53% entre 2011 et 2015
- 33% entre 2016 et 2020

### 🚩 Pays d'entrée dans l'Union Européenne

- 44% France
- 33% Italie
- 11% Espagne
- 5% Grèce
- 6% autre

### 👤 Age début de situation de prostitution

- 26% mineures
- 7% à moins de 14 ans
- 19% entre 15 et 18 ans
- 44% entre 19 et 25 ans
- 30% à plus de 25 ans

### ➔ Arrêt de la prostitution

- 4% depuis moins d'un mois
- 6% entre 1 et 3 mois
- 76% depuis plus de 3 mois
- 14% toujours en situation de prostitution

### 🏠 Situation d'hébergement / logement

- 27% en hébergement d'urgence : 15% AdN et 12% hors AdN
- 22% en CHRS : 19% en CHRS AdN et 3% hors AdN
- 19% hébergé-es via le 115
- 5% en hébergement communautaire
- 20% autre hébergement (CADA, HUDA, FJT, centre maternel, hôtel, ...)
- 4% en logement autonome
- 3% sans hébergement

### 👛 Ressources

- 74% sont sans ressources
- 10 % ont leurs ressources issues d'activité en Atelier d'adaptation à la vie active (AAVA)
- 16% autres ressources

### 📄 Situation administrative

- 88% sont sans titre de séjour
- 9% sont en situation régulière
- 3% ont le statut de réfugié

2017-2020	Entrée en PSP	1 <sup>er</sup> renouvellement	2 <sup>e</sup> renouvellement	3 <sup>e</sup> renouvellement
Nombre de demandes	243	197	119	80
Part d'accord préfectoral	82%	99%	100%	100%
Part de refus préfectoral	15%	1%		
Part en attente	1%			
Part de report	2%			
Part disposant de l'APS	81%	94%	97%	97%
Part disposant de l'AFIS	82%	80%	59%	37%

## Évolution des situations de personnes entre l'entrée en parcours de sortie prostitution et ses trois renouvellements\* : le développement de l'autonomie

%	Entrée en PSP	1 <sup>er</sup> renouvellement	2 <sup>e</sup> renouvellement	3 <sup>e</sup> renouvellement
<b>Emploi</b>				
Sans ressources	74	2	0	0
CDI	0	18	33	38
CDD	0	24	26	29
Chantier d'insertion, AAVA, etc.				25
Missions ponctuelles	0	16	14	8
<b>Formation</b>				
En apprentissage du français		52	34	10
En formation		55	62	53
<b>Hébergement - Logement</b>				
CHRS	22	39	39	30
115	19	14	12	14
HU	27	18	15	2
Communautaire	5	6	3	7
Autre hébergement	20	20	26	38
Logement autonome	4	3	5	9
Sans hébergement	3	0	0	0

\* Les parcours de sortie de prostitution sont renouvelables 3 fois : à 6, 12, 18 mois, pour un parcours complet de 24 mois, sous réserve des décisions préfectorales à chaque renouvellement.

## Les fins de parcours : une nouvelle trajectoire de vie s'ouvre

Nombre	2017-2020	2020
<b>PSP terminé</b>	47	20
<b>Titre de séjour</b>		
TS vie privée et familiale*	37	12
Récépissé	1	
Refus de TS	2	2
Réfugié	1**	1
En attente	6	5
<b>Emploi</b>		
CDI	18	6
CDD	14	9
Chantiers d'insertion	2	1
Contrat professionnel ou d'apprentissage	3	2
Missions ponctuelles d'intérim	4	2
Autre	6	0

\* Intégrant le droit au travail

\*\* Statut de réfugié avant l'entrée en PSP

## Paroles de personnes en parcours de sortie de prostitution

Paroles de victimes de traite des êtres humains à visée d'exploitation sexuelle

« Je ne veux plus me prostituer. Premièrement, je n'aime pas me prostituer. Je peux avoir une maladie et ça me dérange de dormir avec beaucoup d'hommes pour vivre. Je n'ai pas choisi de faire cela, je n'ai pas eu le choix pour survivre... J'ai vécu beaucoup de violences, j'ai été agressée... Je n'imaginais pas que ma vie serait comme cela. En France, je veux travailler comme tout le monde...je veux devenir comme tout le monde.»

« Je me disais, moi qui me prostitue dans la rue, est-ce qu'un jour j'aurai de la valeur et on va me considérer dans la société? Grâce à vous, aujourd'hui, j'ai un peu d'espoir »

Extraits de courriers de demandes de parcours de sortie de prostitution

« Pour moi, je me disais si la travailleuse sociale pouvait donner qu'un toit pour dormir, le reste je pouvais gérer. A ma surprise, c'était plus que ça. Cette rencontre a donné du sens à ma vie car pour la 1ere fois, j'avais quelqu'un qui était là pour moi, quelqu'un qui me considère malgré ce que je suis; elle m'écoutait et ne cessait pas de me dire que j'avais le droit de dire non dans la vie.»

« On m'a redonné la force de croire en moi et jamais elle m'a condamné pour ce que j'étais vraiment; ma référente ne m'a jamais jugée.»

« Au fur et à mesure que j'avançais dans ma vie, ma haine envers moi-même était grande jusqu'à ce que je prenne la décision de ne plus me prostituer. Je dois vivre une vie digne de ce nom et pouvoir prendre mes propres décisions.»

Paroles de bénéficiaires de parcours de sortie de prostitution

« En effet, en tant que prostituée, je n'avais pas d'espoir de sortir de cette situation, mais aujourd'hui, grâce à votre aide, j'ai été régularisée et j'ai abandonné cette vie de prostitution. J'ai de la valeur et de la considération vis-à-vis de la société, je me suis inscrite à Pôle Emploi, je fais de la formation et enfin je suis devenue autonome et indépendante »

« Je voudrais participer à l'évolution de ce pays qui m'a accueillie, m'y intégrer et payer mes impôts »

---

« Cette APS m'a permis beaucoup de choses : je travaille, je n'ai donc plus besoin de chercher des solutions qui étaient impossibles avant, où la seule solution était d'échanger mon corps contre de l'argent pour subvenir à mes besoins »

---

« Maintenant, j'ai une semaine de période d'essai. Je continue à me battre malgré les difficultés, mon fils est toujours scolarisé, il s'épanouit. Mes objectifs, c'est un travail à long terme et un petit appartement pour mon fils et moi. Après le meilleur reste à venir et mon fils reste ma bataille. Merci à tous ceux qui nous prêtent l'oreille »

#### Parcours d'une personne accompagnée en PSP à Marseille

---

« Monsieur A., connu sous le nom de J, a quitté la Bulgarie à l'âge de 18 ans pour se rendre en Allemagne. Se considérant femme, elle était victime de transphobie dans son pays d'origine. En outre, sa mère était en situation de prostitution

Elle se rend en Allemagne afin de se prostituer à son tour. Elle séjournera à Hambourg durant trois ans. Dans un premier temps, elle sera sous l'emprise d'un proxénète durant sept mois et par la suite en situation de prostitution sans proxénète.

Au terme des trois ans en Allemand et sur les conseils de sa sœur, qui se prostitue également, Madame se rend en France courant 2012. Dès lors, son quotidien en France est ponctué par de la prostitution de rue et la recherche perpétuelle de moyen lui permettant de palier à sa précarité, comme trouver un hébergement.

J a rencontré l'Amicale du Nid lors d'une maraude.

Puis s'est engagée un accompagnement social global : la prise en charge a gravité autour d'un accès à la santé en lien avec son souhait de transition, mais aussi d'un accès aux droits avec une recherche d'hébergement. Cet accompagnement a également permis à Madame de construire le projet d'intégrer un hébergement au sein du CHRS de l'Amicale du Nid. La réelle précarité Madame associée à la situation prostitutionnelle et les consommations de produits psychoactifs pouvant en résulter, ont été des freins considérables à la stabilisation de Madame, sans pour autant mettre à mal son intégration d'une chambre en CHRS.

La mise à disposition d'un hébergement a permis de stabiliser notablement Madame, lui permettant alors de questionner sa situation prostitutionnelle et son projet personnel. En effet, même si ce discours d'émancipation du système prostitutionnel était déjà présent par le passé, il était devenu plus important : Madame verbalisait fréquemment son souhait d'arrêter la prostitution qu'elle associait inéluctablement à de la violence mais aussi à des consommations de cocaïne. Sur ce dernier point, il est à noter que Madame a entrepris un suivi avec une addictologue.

Il apparaît que l'accompagnement proposé à l'Amicale du Nid en lien avec l'hébergement actuel est venu affirmer le souhait de Madame de s'inscrire dans une projection plus conséquente avec cette perspective d'intégrer une formation, de pouvoir s'investir pleinement dans un parcours de soin

Récit d'une bénéficiaire de parcours de sortie de prostitution

« Anéantie par le décès brutal de mon unique fils étudiant, je quitte mon pays et pars à l'aventure espérant retrouver le bonheur avec un ami cher. Malheureusement la situation n'a pas été favorable pour moi, perdue, déchirée par une trahison, je me suis retrouvée sur le trottoir à la recherche de quoi? Juste réussir à subsister dans ce pays où la réussite est basée sur un papier : une autorisation de séjour et de travail. Essentiel, pour nous, les étrangers qui souhaitent avoir un avenir, rompre avec notre passé et surtout repartir sur de bonnes bases en respectant les règles de cette belle cité.

C'est au cours de mes « balades » journalières que je faisais des rencontres secrètes en bafouant mes honneurs à la quête des petites sommes.

Un numéro de téléphone donné par une inconnue a fait basculer ce quotidien. Il m'a fallu du courage, de l'acceptation et de la prière pour confier toute cette histoire à l'Amicale du Nid.

Cette prise de contact avec l'AdN a été très bénéfique pour moi, une écoute très attentive, un regard qui promet l'avenir, une bienveillance même dans les récits les plus durs à avouer Un dossier PSP, un espoir... J'ai pu avoir une première APS, qui m'a ouvert toutes les portes de la réussite : des projets, une entrée en formation, un foyer d'hébergement, la possibilité de retrouver une alimentation saine sans oublier d'une aide financière. Tout ça m'a était d'une grande assurance. Je sors en juillet de cette année de ce parcours de 2 années, un diplôme en poche, un emploi, un contrat de location... La tête haute!»

F. K. accompagnée en Ile-de-France







# PRINCIPALES DONNÉES 2020



**44 bénévoles**  
**assurant la gouvernance associative**  
déclinée entre conseil d'administration et comités territoriaux

**238 professionnel·les qualifié·es**  
et formé·es régulièrement



un maillage territorial de  
**15 départements**  
avec installation en Bretagne depuis le 1er octobre 2020, à Brest avec  
des permanences dans les trois autres départements à l'horizon 2021.



**1 200 professionnel·les sensibilisé·es**  
et formé·es



**2 884 personnes rencontrées**  
en aller-vers dans l'espace public



**2 436 personnes contactées**  
sur Internet



**5 214 personnes accueillies**



**1 235 personnes accompagnées**  
en accompagnement social global personnalisé



**71 personnes accompagnées**  
en atelier d'adaptation à la vie active



**190 personnes accompagnées**  
en parcours de sortie de la prostitution



**624 personnes hébergées**  
dont 1/3 d'enfants

**201 personnes en logement accompagné**

**Près de 7 000 personnes  
accueillies, accompagnées,  
hébergées, logées**

Dont environ 90% de femmes parmi les adultes



**AMICALEDUNID.ORG**  
**JENESUIPASAVENDRE.ORG**



**Personnes en situation de prostitution :  
vos droits**

**Sympatissant-es :  
adhérez à l'Amicale du Nid,  
restez informé-es,  
trouver dans nos ressources des outils pour agir,  
faites un don**

**FORMATION@ADN-ASSO.ORG**



**Formez-vous ou soutenez vos collaborateur-ices  
pour se former auprès d'un  
organisme certifié QUALIOPi**

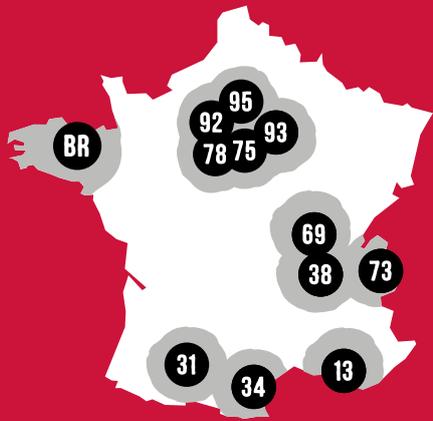
**CONTACT@ADN-ASSO.ORG**



**En savoir plus,  
recherche d'expert-es ou de témoignages**

# L'AMICALE DU NID EST PRÉSENTE SUR

15 DÉPARTEMENTS



13 BOUCHES-DU-RHÔNE

75 PARIS

31 HAUTE-GARONNE

78 YVELINES

34 HÉRAULT

92 HAUTS-DE-SEINE

38 ISÈRE

93 SEINE-ST-DENIS

69 RHÔNE

95 VAL D'OISE

73 SAVOIE

BR BRETAGNE

## 13 BOUCHES-DU-RHÔNE

[www.amicaledunid13.org](http://www.amicaledunid13.org)  
[www.amicaledunid.org/bouches-du-rhone](http://www.amicaledunid.org/bouches-du-rhone)

📍 60, boulevard Baille, 13006 Marseille  
☎ 04 91 29 77 00  
✉ [contact@amicaledunid13.org](mailto:contact@amicaledunid13.org)

- CHRS
- Aller vers
- Accueil
- Accompagnement social global
- Hébergement

## 31 HAUTE-GARONNE

[www.amicaledunid31.fr](http://www.amicaledunid31.fr)  
[www.amicaledunid.org/haute-garonne](http://www.amicaledunid.org/haute-garonne)

📍 52 blvd Déodat de Séverac, 31300 Toulouse  
☎ 05 34 41 57 60  
✉ [contact@amicaledunid31.fr](mailto:contact@amicaledunid31.fr)

- CHRS hors les murs
- Accompagnement social global
- Aller vers
- Prévention / formation

## 34 HÉRAULT

[www.amicaledunid.org/herault](http://www.amicaledunid.org/herault)

📍 3, rue Anatole France, 34000 Montpellier  
☎ 04 67 58 13 93  
✉ [contact@lababotte.org](mailto:contact@lababotte.org)

- CHRS hors les murs
- CHU
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Logement
- Aller vers
- Prévention / formation

## 38 ISÈRE

[www.amicaledunid.org/isere](http://www.amicaledunid.org/isere)

📍 9 rue Raoul Blanchard, 38000 Grenoble  
☎ 04 76 43 01 66  
✉ [amicaledunidisere@wanadoo.fr](mailto:amicaledunidisere@wanadoo.fr)

- Milieu ouvert
- Accompagnement social global
- Aller vers

## 69 RHÔNE

[www.amicaledunid.org/rhone](http://www.amicaledunid.org/rhone)

📍 29 rue St Jean de Dieu, Technopark, Bât B, 69007 Lyon  
☎ 04 78 47 11 06  
✉ [contact@adn69.fr](mailto:contact@adn69.fr)

- CHRS
- Hébergement collectif et diffus
- Milieu ouvert
- Aller vers
- Accompagnement social global
- Atelier d'adaptation à la vie active

## 73 SAVOIE

[www.amicaledunid.org/savoie](http://www.amicaledunid.org/savoie)

📍 37 Rue St-François de Sales, 73000 Chambéry  
📍 78, boulevard Wilson, 73100 Aix-les-Bains  
☎ 07 85 24 82 08  
✉ [savoie-adn38@orange.fr](mailto:savoie-adn38@orange.fr)

- Aller vers
- Accompagnement social global

## 75 PARIS

[www.amicaledunid.org/paris](http://www.amicaledunid.org/paris)

📍 103, rue La Fayette, 75010 Paris  
☎ 01 42 02 38 22  
✉ [amicaledunid.paris@adn75.fr](mailto:amicaledunid.paris@adn75.fr)

- CHRS
- Accueil
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Actions extérieures
- Aller vers, Prévention / formation

## 78 YVELINES

[www.amicaledunid.org/yvelines](http://www.amicaledunid.org/yvelines)

Dans les locaux du CIDFF  
📍 3 place de la mairie, 78190 Trappes  
Dans les locaux d'Alternativ  
📍 5 place de la république, 78300 Poissy  
☎ 07 69 79 14 57  
✉ [permanence.sociale@adn78.fr](mailto:permanence.sociale@adn78.fr)

- Permanences d'accueil

## 92 HAUTS-DE-SEINE

[www.amicaledunid.org/hauts-de-seine](http://www.amicaledunid.org/hauts-de-seine)

📍 83 bis, rue de Varsovie, 92700 Colombes  
☎ 01 47 60 00 78  
✉ [contact@adn92.fr](mailto:contact@adn92.fr)

- CHRS
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Atelier d'adaptation à la vie active
- Prévention / formation

## 93 SEINE-ST-DENIS

[www.amicaledunid.org/seine-saint-denis](http://www.amicaledunid.org/seine-saint-denis)

📍 11/13 rue Félix Merlin, 93800 Epinay-sur-Seine  
☎ 01 41 68 20 28  
✉ [amicaledunid93@adn93-asso.org](mailto:amicaledunid93@adn93-asso.org)

- CHRS
- Accompagnement social global, hébergements regroupés ou en diffus
- Urgence
- Accueil de jour, Milieu ouvert, CHUS hébergements en diffus / CHRS H. regroupés
- Insertion
- Résidentiel individuel, logements partagés, logements individuels, Milieu ouvert
- Logement
- ASSL Généraliste, Spécifique, ASSL Résidences Sociales, Maisons Relais
- Actions extérieures
- Aller vers, Formation
- Mission Mineures
- Formation / Prévention

## 95 VAL-D'OISE

[www.amicaledunid.org/val-doise](http://www.amicaledunid.org/val-doise)

Dans les locaux de l'association Du Côté des Femmes  
📍 21, avenue des Genottes, 95800 Cergy  
📍 12 avenue du 8 mai 1945, 95200 Sarcelles  
☎ 07 67 29 47 54  
✉ [permanence.sociale@adn95.fr](mailto:permanence.sociale@adn95.fr)

- Permanences d'accueil

## BR BRETAGNE

[www.amicaledunid.org/bretagne](http://www.amicaledunid.org/bretagne)

📍 4 rue Ernest Renan, 29200 Brest  
☎ 06 35 47 60 33  
✉ [bretagne@adn-asso.org](mailto:bretagne@adn-asso.org)

- Permanences d'accueil